

Claude BEAUDINAT

François

maréchal-ferrant et forgeron

Village de Forez

1997

*A la fille de François le maréchal,
Germaine, ma mère...*

Photo de couverture :

Fernand Forrêt, fils de François Forrêt, maréchal-ferrant, à Celles-sur-Durolle (1962).

Introduction

Mes deux grands-pères travaillaient dans la même rue du bourg de Celles-sur-Durolle, dans l'arrondissement de Thiers (63).

L'un, Antonin Laroye, était coutelier. L'autre, François Forrêt, était maréchal-ferrant et forgeron.

Mes parents et moi habitions dans cette même rue, dans la maison voisine de la forge tout d'abord, ensuite au premier étage de l'atelier de coutellerie. Mon enfance et mon adolescence ont, de ce fait, été rythmées par le son clair du marteau sur l'enclume, par le ronflement des courroies de la coutellerie qui servait de fond sonore aux chansons des ouvriers. J'ai encore aux narines les odeurs de la corne qui brûlait en chuintant, l'odeur estivale de la mouchicine qui emplissait la rue, dominant les relents de sueur des chevaux et bovins.

Si le métier de coutelier existe encore dans la commune, il n'en est pas de même pour celui de maréchal-ferrant. Les progrès techniques, l'apparition de machines agricoles modernes (moissonneuses-batteuses, tracteurs...) et le développement de l'automobile ont fait disparaître de nos campagnes le maréchal-ferrant.

Nos villages ont changé depuis la fin de la dernière guerre mondiale. L'animation des petits métiers y a disparu. Qui se souvient encore de la couturière, de la modiste, de la mercière, du sabotier, du galochier, de la lavandière, du ferblantier...? On se surprend à regretter les commérages autour de la fontaine, le son mat des battoirs au lavoir, le haut tas de fagots de genêts secs devant la boulangerie, le grelottement de la machine à coudre... Chaque rue, ruelle, *pède*¹ ou impasse avait ses odeurs qui parlaient des artisans qui oeuvraient là : eau de Cologne (le sent bon), pain chaud, colle, émeri, crottin, corne brûlée, cuir, huile chaude de la trempe, feu de bois, *bujado*²... sans oublier la divine odeur de violette des sabots de noyer.

Afin que le souvenir ne s'en perde, je vais donc évoquer le métier de mon grand-père François tout en élargissant un peu le sujet.

¹ Pède ou pedo : ruelle passant sous le premier étage des maisons ; il en existe de nombreuses à Thiers, une à Celles-sur-Durolle, plusieurs à Montbrison et dans d'autres villes. A Lyon, ce sont les traboules.

² Bujado : lessive.



F 1 - Amphore à figures noires (510 avant Jésus-Christ)

Atelier de forgeron (musée de Boston)

Première partie

I - De l'ancienneté des métiers de forgeron et maréchal-ferrant

Archéologie et histoire

A - Premier âge du fer (Hallstatt) - 750 à 450 av. J.C.

L'emploi du fer remonte aux Hittites (deuxième millénaire av. J.C.), il se généralise au Moyen-Orient au XIII^e siècle av. J.C. La Grèce répand l'usage du fer dans tout le bassin méditerranéen où elle établit des comptoirs.

Durant la période de Hallstatt, le fer servait à orner les objets de luxe ; les fouilles de la grotte de Quéroy (Charente) ont révélé des fibules en fer et bronze³.

Les tombes à char des princes celtes ont livré des objets attestant le travail de charonnage et de forgeage. Dans ces tombes : Apremont (Haute-Saône), Vix (Côte-d'Or), Hochdorf (Stuttgart), Hyerres (Isère) ou Marainville (Vosges), les chars en bois et bronze avaient des parties en fer : les bandages de roues, les frettes⁴, les clous forgés, les diverses tiges, les supports des angles de caisse, des placages⁵.

Le décor des vases grecs montre l'importance du travail du forgeron et l'engouement pour ce corps de métier qui fournissait les armes si nécessaires dans les périodes troublées. Les artisans du métal apparaissent sur les vases à partir de 540 av. J.C. jusque vers 460 av. J.C. Les plus célèbres vases sont l'amphore de Boston (fig. 1), la coupe de Berlin et l'oenoché du British Museum. Héphaïstos, dieu-forgeron, est fréquemment représenté sur la céramique (fig. 2).

La naissance et le développement de l'archéologie expérimentale permet d'approcher au plus près la réalité des gestes de l'artisan. En juillet 1996, à Bordeaux, fut reconstituée une forge du premier âge du fer avec trois objectifs principaux : reconstituer en temps réel un foyer de forge, fabriquer la copie conforme d'une hache archéologique du type hallstattien et réaliser une série d'analyses métallographiques comparatives. Cette expérience est relatée dans la revue *Archéologia* n° 332 de mars 1997.

B - Second âge du fer (la Tène) - de 500 avant J.C. à notre ère.

La métallurgie et la poterie sont les formes d'artisanat les plus importantes. A partir de la Tène II (300 à 100 av. J.C.) les fibules en fer deviennent plus abondantes que celles en bronze. Le forgeron supplante le bronzier, il devient l'artisan d'une communauté rurale, il le restera jusque vers 1950 environ.

³ *Archéologia*, n°190.

⁴ Frettes : cercles de fer entourant le moyeu.

⁵ *Archéologia*, n°229.



F 2 - Coupes à figures rouges (490 avant Jésus-Christ)

Héphaïstos et Thétis

(Antikenmuseum, Berlin)

Les fouilles révèlent les différents emplois du fer :

- ◆ Pour l'armement ; la fabrication des armes est primordiale à une époque troublée : couteaux, épées, javelots, casques, pointes de lances, poignards...
- ◆ Pour les outils de l'artisanat (travail du bois, de l'os...) : clous, compas, planes, burins...
- ◆ Pour les objets de la vie quotidienne : louches, couteaux, fibules, serrures, chenets, lève-loquets, fourchettes, supports d'anse, accessoires de toilette...
- ◆ Pour l'agriculture : faux, forces, haches, herminettes, fers à cheval...

Pour construire le rempart de l'oppidum du Crêt-Châtelard (Loire) plus d'une tonne de fiches en fer a été nécessaire⁶.

La fouille de la grotte de l'Ourtiguet (Aveyron) a livré 500 fibules en fer⁷ et un fer à cheval.

A Alésia un quartier était consacré à l'artisanat du fer, en fouilles il s'agit de l'îlot F, ensemble XXIV⁸.

Les fouilles de Chalon (Saône-et-Loire) et des environs ont livré des lingots de fer étrusques permettant la forge d'épées ce qui indique la présence d'ateliers de forgerons⁹.

C - Période gallo-romaine - 52 avant J.C. à 476 après J.C.

Le travail du fer est essentiel dans la société gallo-romaine. Les fouilles du lit de la Saône ont livré des armes romaines : glaive court, épée, pilum, poignard, cotte de mailles¹⁰.

Les fouilles des grandes villas : Montmaurin, Chiragan, Andilly-en-Bassigny, ont révélé la présence d'une forge dans les communs avec restes de scories et des outils agricoles variés (entraves avec serrure, anneaux, pelles, clés, marteaux...).

A Glanum, Alba-la-Romaine, Saint-Romain-en-Gal, Vaison furent mis à jour de très nombreux objets en fer témoins de la vie quotidienne et des activités artisanales (burins, couteaux, marteaux, couperets, poinçons, loquets, clés, charnières, clous, pitons, armes...).

Si le travail du forgeron est parfaitement attesté, il n'en est pas de même pour celui du maréchal-ferrant, la découverte de fers de chevaux étant très rare et peu probante, ce qui amène à se poser la question : les Romains connaissaient-ils la ferrure à clous ?

Jules Quicherat¹¹, Samuel Bieler¹² sont nettement pour l'affirmative. D'autres comme Gabriel de Mortillet¹³, Jacques-Gabriel Bulliot¹⁴, Julien de Saint-Venant, chasseur d'hipposandales¹⁵, ne croient pas que l'usage des fers pour chevaux soit antérieur au IX^e siècle.

⁶ *Archéologia* n° 231.

⁷ Cahier d'archéologie aveyronnaise n° 10, *Vivre en Rouergue*.

⁸ *Archéologia* n° 177.

⁹ Dossiers *Archéologia* n° 175.

¹⁰ *Archéologia* n° 122.

¹¹ Jules Quicherat (1814-1882), archéologue français, directeur de l'École des Chartes de 1871 à 1882. Il est considéré comme le véritable créateur de l'archéologie française.

¹² Samuel Bieler (1827-1911), agronome suisse, vétérinaire militaire et professeur de zoologie.

¹³ Gabriel de Mortillet (1821-1898), archéologue français.

¹⁴ J.G. Bulliot (1817-1902), oncle de Joseph Déchelette, a fouillé le Beuvray de 1867 à 1895. Président de la Société Eduenne.

¹⁵ Binétruy M.S. : *Joseph Déchelette*, Lyon, Lugd, 1994, p. 155 et 156.

Saint Eloi ⁽¹⁾

Eloi, fils d'Eucher et de Terrigie, est né à Chaptelat (près de Limoges) vers 588. Il travailla, comme apprenti, chez l'orfèvre Abbon, maître de la monnaie de Limoges. Eloi excella dans cette profession.

Selon la légende, Clotaire II ⁽²⁾ lui ayant commandé un trône, il en aurait exécuté deux avec la quantité de métal fournie pour un seul.

Clotaire II le fit maître de la monnaie et des monnaies d'or frappées sous Dagobert I^{er} et Clovis II portent sa signature. Eloi continua d'exercer sa profession d'orfèvre et orna le tombeau de saint Martin de Tours. Il fit les châsses de saint Quentin, des saints Crespin et Crespinien, de saint Lucien, de saint Piat, de saint Germain, de saint Séverin, de sainte Geneviève et de sainte Colombe.

Après la mort de Clotaire II, son fils Dagobert le nomma Trésorier et le combla de biens. Les libéralités du roi furent employées à soulager les pauvres et à fonder de pieux établissements : en 632 ce fut l'abbaye de Solignac (près de Limoges), puis à Paris le monastère des religieuses de Sainte-Aure et une église sous le vocable de Saint-Paul.

Clovis II, successeur de Dagobert, aurait bien voulu retenir Eloi auprès de lui, mais ce dernier fut élu évêque de Noyon et de Tournay et sacré le dimanche avant la semaine des Rogations, en 640. Il travailla avec zèle à la conversion des païens surtout dans les districts de Gand et de Courtrai. Il expira le 1^{er} décembre 659 (en 660 selon d'autres auteurs).

Ses reliques ont été transférées solennellement de Hollande à Noyon en 1952.

Saint Eloi est le patron des orfèvres, des maréchaux-ferrants, des forgerons, des serruriers, des selliers, des couteliers, des ferblantiers, des chaudronniers, des bourreliers... en fait de tous les ouvriers faisant usage du marteau.

La fête de ce saint patron est le premier décembre (jour anniversaire de sa mort) mais on trouve aussi la date du 25 juin choisie par quelques professions.

*A Thiers, avant la Révolution, existaient deux fêtes de saint Eloi : **Sint Ayo dè la moufa** (Saint Eloi des fraises, 25 juin) et **Sint Ayo dè la gogà** (Saint Eloi des boudins, 1^{er} décembre). Cette dernière fête fut fondée à l'église Saint-Genès en 1691 : ce 1^{er} décembre les Thiernois avaient le droit de tuer leurs cochons dans les rues. Cette coutume s'interrompt durant la guerre de 1939-1945 à cause des restrictions, puis reprit en 1948, pour peu de temps. Elle a été remise à l'honneur en 1994 et se pratique chaque année avec une exceptionnelle animation ⁽³⁾.*

(1) Alban-Butler : *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux saints*, traduit par l'abbé Godescard, Lyon, Rivoire, 1818.

(2) Clotaire II (584-629), roi franc dès l'âge de 4 mois, sous la tutelle de sa mère Frédégonde. Clotaire devint seul maître du royaume franc en 613. Il est père du célèbre Dagobert... qui a mis sa culotte à l'envers.

(3) Gazette de Thiers du 24 novembre 1994, article de J. Ytournel

D - Moyen Age - 476 à 1500.

Les cinq siècles qui précèdent l'an mil sont très mal connus car la carence documentaire est certaine en ce qui concerne la vie rurale. L'archéologie nous apprend davantage sur la vie quotidienne, l'artisanat, l'outillage.

C'est aux environs de l'an mil que se sont peu à peu effectuées les transformations profondes des structures sociales : on passe de la ministérialité domestique au libre artisanat¹⁶.

Au XI^e siècle c'est autour des nouveaux clochers paroissiaux que s'installent les premiers "fèvres" (forgerons) au service de leurs clients¹⁷.

Le forgeron, comme les autres artisans, apprend son métier, en tant que maître, à ses enfants qui en expriment le désir, à des parents ; il peut prendre des apprentis qu'il loge et nourrit. Peu à peu se met en place le système corporatif : la confrérie de métier, association fraternelle d'entraide et de dévotion réservée aux membres d'une même profession. A Paris, Etienne Boileau dans le *Livre des Métiers*, en 1628, signale 17 confréries pour 101 professions recensées. En Auvergne les confréries se répandent au XIV^e siècle et dans le sud-ouest au XV^e siècle. L'institution est très solide et résiste aux mesures de confiscation comme à l'interdiction générale promulguée par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539.

Chaque confrérie a un saint patron : saint Honoré pour les boulangers, saint Crépin pour les cordonniers... et saint Eloi pour les orfèvres, couteliers, forgerons, maréchaux-ferrants, selliers. Pour être agréés comme maîtres, les apprentis ou valets doivent produire devant un jury un chef-d'oeuvre. Le postulant maréchal-ferrant forgeait un bouquet de saint Eloi.

Les maréchaux parisiens formèrent une corporation en 1463. Ils avaient la spécialité de ferrer et panser les chevaux et pouvaient servir d'intermédiaires dans le négoce de ces animaux¹⁸.

Les maréchaux de Saint-Galmier (Loire) fondèrent leur confrérie en 1491. De nouveaux statuts furent dressés en septembre 1551, les précédents ayant été perdus¹⁹.

Marguerite Gonon a inventorié 13 testaments²⁰ où sont cités des forges, des forgerons, des maréchaux ou des outils de la forge :

- En 1316 : *Martin lo mareschaut* a acheté 38 douzaines de fers à cheval avec pointes et clous à Montbrison.
- En 1344 : teste Etienne *Fabri de Fontaneys* dedit Bonete.
- En 1349 : *une enclume et un marteau de forge* sont cités à St-Georges-en-Couzan ce qui implique la présence d'un forgeron.
- En 1353 : est cité un *fabro* (forgeron) à *Syuriaco-le Bosc*.
- En 1357 : un *fabri de Ponte de villa Hospital Rupisfortis*.
- En 1403 : *Antoine le mareschal de Roaneysons* (Renaion).

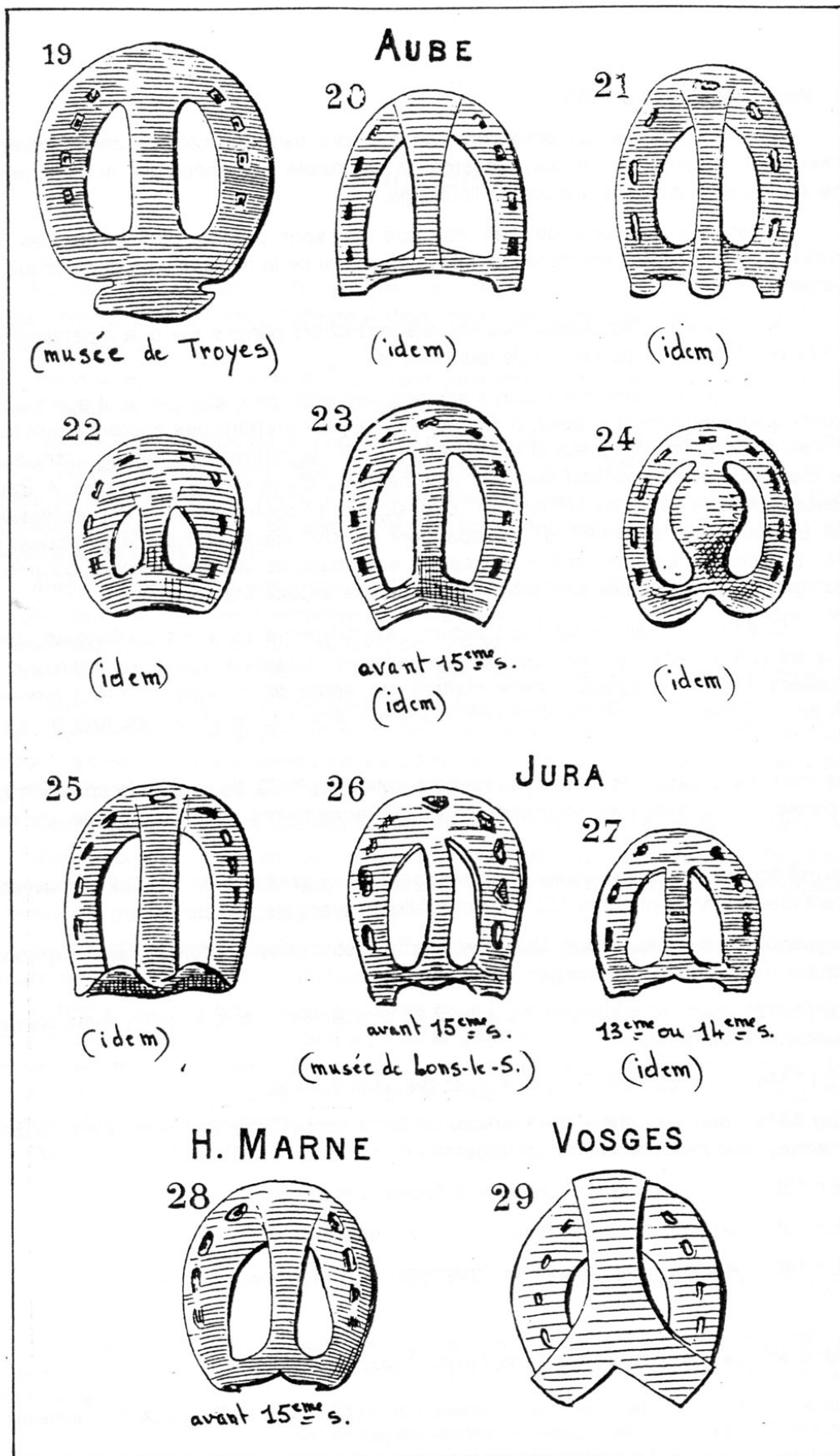
¹⁶ Jean Favier et alii : *La France médiévale*, Paris, Fayard, 1983, p. 346.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Poulle-Drieux Yvonne : *Quelques maréchaux parisiens au XVIII^e siècle*, in "De Pégase à Jappeloup, cheval et société", Montbrison, Festival d'histoire de 1994, page 279.

¹⁹ Vicomte de Lastic-Saint-Jal : *Le registre des maîtres mareschaulx et confrères de la confrairie de M. Saint Héloy de Saint-Galmier*, in *Annales de la Société d'Agriculture de la Loire*.

²⁰ Gonon Marguerite : *La langue vulgaire écrite des testaments foréziens*, Paris, Les Belles Lettres, 1973.



F 3 - Fers médiévaux à double traverse.

- En 1408 : *Jean le Mareschal, loz mareschaut de Pacauderia*.
- En 1410 : teste *Jean Fabri de S. Marcellino*.
- En 1420 : *Symonetus est mareschal et cotellerius* à Montbrison.
- Des forges (*fargam, fargia, fargi*) sont citées à *Botherecia* (1321), à *S. Bonito Castri*, à *Syuriaco-le Bosc*, deux à *Hospital Rupisfortis*, à *Grangia de Foro*.²¹

Il est intéressant de regarder de plus près le testament de Jean, forgeron à Saint-Marcellin en 1410²² : il laisse un soufflet, deux marteaux de forge, deux paires de tenailles, trois ciseaux, une cuve et une autre plus petite.

Etienne, forgeron de Fontaneys en 1344²³, lègue à son fils Jean son atelier avec deux gros marteaux probablement à frapper devant, deux autres marteaux, une enclume, un soufflet, trois tenailles et une pince.

Lucien Bayrou²⁴ a recensé douze catégories d'ouvriers travaillant sur un chantier de construction de forteresses, d'enceintes fortifiées ou de tours. Les forgerons et les maréchaux figurent en bonne place ; les forgerons s'occupaient de tous les outils, des clous, de la serrurerie..., les maréchaux ferraient les ânes, mules ou mulets qui assuraient les transports de matériaux. Ils recevaient un salaire journalier de deux deniers au début du XIII^e siècle et de trois deniers à la fin du même siècle.

Les fouilles sur les sites médiévaux attestent l'importance de ces deux métiers :

- A **Essertines**²⁵ (Loire), 749 objets en fer ont été mis à jour dont 408 ont pu être identifiés : armes et costumes militaires, ferrure et harnachement du cheval (6 fers, 127 clous de ferrure), outillage et ustensiles, serrures.
- A **Rougiers**²⁶ (Var) : 1061 objets en fer découverts montrent la suprématie du fer dans la fin du Moyen Age. Les couteaux représentent 24,50 % des trouvailles en fer, l'outillage (agricole, travail du bois, de la pierre, du cuir...) 16 %, la ferronnerie et la serrurerie 30 % et le harnachement 14 %. Sur le site furent trouvés 150 fers à chevaux, mulets et ânes.

Julien de Saint-Venant, ami de J. Déchelette, chasseur d'hipposandales signalé plus haut, s'est intéressé à quelques anciens fers de chevaux curieux datant probablement de la fin du Moyen Age : les fers à double traverse²⁷ (fig. 3).

²¹ Dans l'ordre : Bouthéon, Saint-Bonnet-le-Château, Sury-le-Bois, l'Hôpital-sous-Rochefort et les Granges de Feurs.

²² Gonon Marguerite, *op. cit.*

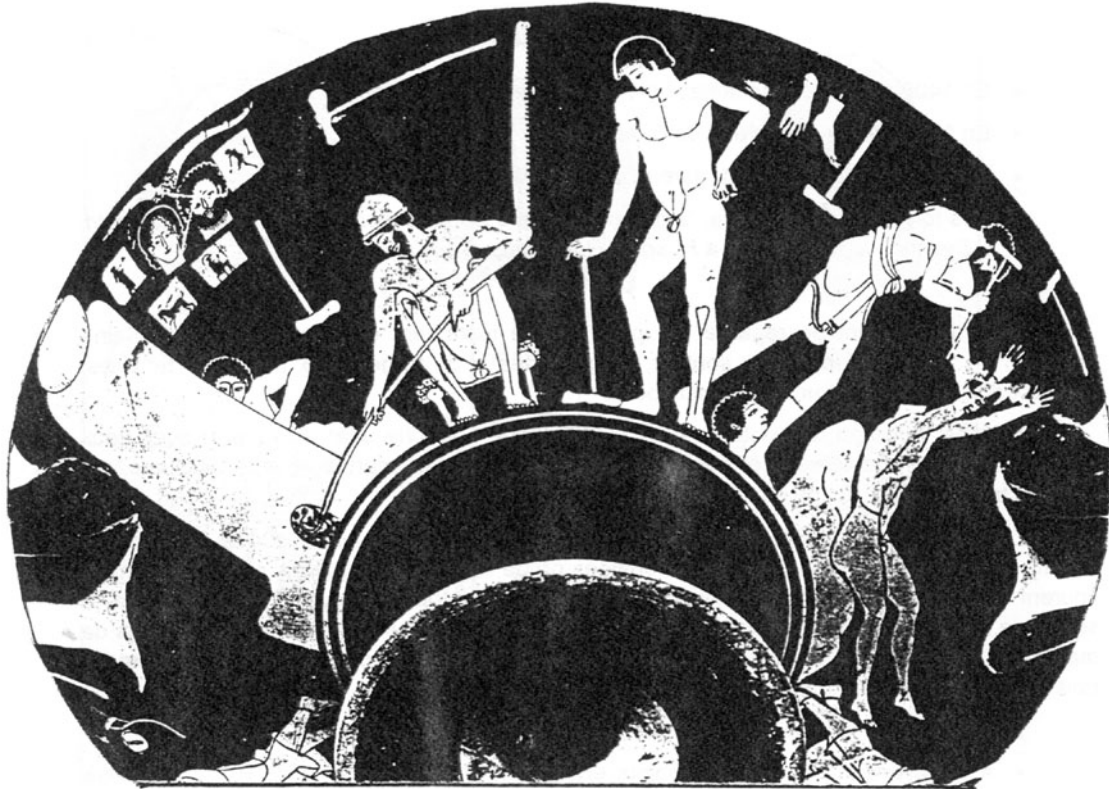
²³ *Ibidem*.

²⁴ Bayrou Lucien, *Etudes sur les forteresses royales des Corbières*, Etudes roussillonnaises, tome VIII, 1988.

²⁵ Piponnier Françoise : *Le château d'Essertines*, Loire, Lyon, DARA, 1993.

²⁶ Démians d'Archimbaud Gabrielle : *Les fouilles de Rougiers*, Paris, C.N.R.S., 1980.

²⁷ De Saint-Venant J. : *Anciens fers de chevaux à double traverse*, Bourges, Société des Antiquaires du Centre, 1902.



F 4 -

Forgerons au travail. Coupe de 490 avant Jésus-Christ (Musée de Berlin).



F 5 – Un forgeron

Vitrail de la Sainte-Chapelle (Paris)

- De 1500 à nos jours.

Le forgeron et le maréchal-ferrant sont les artisans importants de la communauté rurale jusqu'au début du XX^e siècle. Garsault, en 1746, dans son ouvrage : le *Nouveau parfait maréchal* écrit : *Les maréchaux exercent la profession de guérir [les chevaux] de leurs maladies et doivent être en même temps leurs cordonniers, leurs médecins, leurs chirurgiens et leurs apothicaires*²⁸. Pour être reçu maître, un apprenti doit forger des fers, il les réunit en un bouquet de Saint-Eloi, il doit ferrer les quatre pieds d'un cheval et réparer et soigner les pieds d'un ou deux chevaux. La loi de mars 1791 supprime les corporations et instaure la patente.

Dès la fin du XVIII^e siècle, après la création des Ecoles vétérinaires (Lyon 1762, Alfort 1766) une rivalité naît entre les maréchaux et les vétérinaires. Cette rivalité et la loi de mars 1791 amenèrent de nombreuses faillites de boutiques de maréchaux, principalement dans les villes. Dans les communautés rurales les métiers de forgeron et de maréchal-ferrant sont exercés par la même personne dès le début du XIX^e siècle. Les annuaires statistiques départementaux donnent des renseignements utiles bien que très incomplets. Dans l'annuaire de 1889²⁹ on trouve le plus souvent des maréchaux-ferrants, mais aussi des maréchaux comme à Saint-Germain-Laval, Saint-Romain-le-Puy ou Pommiers, des charrons-forgeurs à Boën, un charron-forgeron à Poncins, des charrons-ferrants à Essertines-en-Donzy (cf. encadré ci-après)

Le maréchal-ferrant pouvait exercer le métier de charron, de serrurier, de taillandier. En 1889 Saint-Etienne avait 18 maréchaux-ferrants selon l'*Annuaire départemental*, et également 2 fabricants de soufflets de forge (Largeron, rue Beaubrun et Moulin-Largeron, rue des Chappes). Les enclumes et étaux étaient fabriqués par la *Cie des Forges de Valbenoîte* et la *S.A. des Fonderies et Forges de St-Etienne*.

Les inventaires et visites de sommaire prisee donnent de très précieux renseignements sur l'outillage du maréchal, sa boutique, son habitation, ses revenus, sa vie. Y. Poulle-Drieux³⁰ donne quelques exemples parisiens de la fin du XVIII^e siècle et note une assez grande disparité dans les situations : si certains maréchaux sont aisés avec des fonds évalués à 5 000 livres, 7 600 livres et même 15 000 livres, d'autres ne valent que 300 livres voire même 60 livres ! Il en est de même en Forez : les biens de feu Claude Boudin³¹ (voir encadré ci-après) sont évalués à 226 livres 12 sols en 1792. L'inventaire montre sa pauvre condition, le mauvais état de sa boutique et la piètre valeur de ses meubles, vaisselle, linge et vêtements. Feu Pierre Robbert, maréchal à Pralong, semblait plus aisé. L'inventaire de ses meubles, effets, bâtiments et fonds dure quatre jours, du 18 au 21 décembre 1792. Son enclume - pesant 220 livres - est estimée 66 livres, son soufflet de forge 27 livres. Il possédait des ustensiles de cuisine en cuivre rouge et jaune, des plats en étain, des meubles en chêne (dressoir, armoires, lits...), une horloge de parquet, des meubles en peuplier (coffres, vaisselier...). Ses meubles, linge, vaisselle et outils de forge sont estimés à 883 livres 19 sols.

Après la deuxième guerre mondiale le halètement du soufflet et le tintement clair et cadencé du marteau sur l'enclume disparurent peu à peu de nos bourgs et villages. Ce déclin s'est amorcé avant la guerre, mais le métier de maréchal connut un regain d'activité de 1939 à 1945 car les chevaux avaient repris du service pour les transports.

²⁸ Poulle-Drieux Yvonne, *op. cit.*

²⁹ *Annuaire administratif, commercial, industriel et statistique du département de la Loire*, 1889.

³⁰ Poulle-Drieux Yvonne, *op. cit.*

³¹ *Inventaire des biens de feu Claude Boudin, maréchal-ferrant*, archives de la Diana, fonds Bourboulon.

Doc. 3

Inventaire des biens de feu Claude Boudin

*Maréchal-ferrant, rue Pracomtal à Montbrison
neveu de Jean Boudin, aussi maréchal-ferrant dans la même ville,
tuteur des enfants du défunt
11 mars 1792*

La maison de Claude Boudin se compose d'une boutique-écurie au rez-de-chaussée, d'une pièce commune, dite chambre, avec cheminée au premier étage et d'un grenier au deuxième étage.

1 - Les outils du maréchal-ferrant :

- 1 enclume et son plot de bois, pesant 80 livres, estimée 30 £
- 1 mauvais soufflet de forge
- 1 mauvaise crèche de cheval et râtelier
- 1 mauvais tablier à ferrer
- 4 marteaux dont un pesant 4 livres
- 2 paires de tenailles à ferrer
- 2 tenailles de forge
- 3 butoirs
- 2 mauvaises limes
- 1 poinçon
- des mourailles en fer (morailles, cf. D9)
- 26 fers à ferrer chevaux ou mulets
- 2 livres de vieux fer
- 1 gros licol de corde et une petite corde
- 4 mauvais outils pour peigner les chevaux
- 1 émouchoir de crin
- 1 sac contenant 2 livres de crin de cheval
- 2 mouerats de mulets (muselières, cf. F12)
- 1 petite seringue

2 - Les meubles

- 1 mauvaise armoire en pin pour le feu (non estimée)
- 1 mauvais buffet en pin bon pour le feu (non estimé)
- 1 paotrière en pin au couvercle en chêne
- 1 paotrière en pin sans couvercle, mauvais état
- 1 mauvais rayon de dressoir en pin très usé
- 1 lit à l'impérial en chêne, les rideaux en étoffe de laine appelé burau ou droguet, garni d'un mauvais garde-paille, d'un matelas en laine, d'une couette en feuilles et d'un petit oreiller en plume de cuisine.
- 1 armoire en pin à deux portes fermant à clé
- 1 petite armoire en chêne en forme de prie-Dieu
- 1 armoire à l'antique cadenas, à 2 portes et 2 tiroirs, en pin
- 1 bois de lit en chêne avec un garde-paille en toile cordat
- 1 petit coffre en noyer sans ferrure
- 1 petite table pliante
- 7 petites chaises empaillées en paille ou jonc
- 6 paillasses
- 1 escabeau en bois pour enfant

3 - Les ustensiles de ménage et la vaisselle :

Pour la **cheminée** : 2 crémaillères en fer, un petit trépied, un petit soufflet à feu, une servante en fer, une pince

En **faïence** : 1 petit pot cassé, 1 huilier, 2 assiettes

En **terre** commune ou grosse terre : 1 rafraîchissoir, 7 pots, 3 terrines ou grands plats, une cafetière, 2 casseroles, 6 assiettes ou plats, 6 écuelles, 2 pots à eau, 1 huilier

En **étain** : 5 mauvaises fourchettes, 16 cuillères cassées, 1 salière, 1 coquetier, une passoire à manche en bois, 1 chandelier

En **fonte et fer** : 1 seau, 1 marmite, 1 couvre-plat, 2 poêles à frire, 1 rôtissoire, 1 fer à repasser, 4 fourchettes, une petite lanterne, une lampe.

En **verre blanc** : 1 aiguière cassée, 2 gobelets, 10 petites fioles vides

En **verre noir** : 16 bouteilles vides, 2 chopines.

En **bois** : 1 mortier, 1 salière, 1 mauvais moulin à poivre, une cuillère à pot, 1 barlet, un autre petit barlet dit baril de hareng, 20 fuseaux

En **osier** : 3 paniers, 6 corbeilles et 1 petit panier à salade

4 - Nourriture et boisson :

Dans un petit sac de toile une coupe de farine de froment

Dans un tonneau une demi-asnée de mauvais vin

5 - Linge de maison :

2 draps en étoupe, 6 draps en toile de ménage

5 couvertures dont une en catalogne, 3 en laine de pays et une en laine et crin, le tout bien mauvais ; 1 mauvais couvre-pied piqué ; 4 coussins dont 3 en plume de ménage et un en feuilles

2 nappes, 4 serviettes, 4 torchons

1 tour de lit en toile blanche à franges

2 sacs de toile cordat

6 livres de vieux linge, guenilles et haillons

2 mouchoirs de poche en lin.

5 - Vêtements :

1 chapeau de laine, mauvais ; 6 bonnets dont 3 en laine et 3 en coton

1 habit de drap marron vieux et usé

2 culottes en panne (une, très mauvaise, grise ; l'autre, mauvaise, noire)

3 vestes dont une neuve en ratine bleue ; 2 gilets de laine

12 chemises grosse toile dont 4 en lambeaux

3 paires de bas : 2 en laine, 1 en fil ; 3 mauvais bas dépareillés

1 mauvaise paire de souliers à petites boucles de fer

1 mauvaise paire de guêtres en cuir ; 1 baudrier en vieux cuir

6 - Objets divers :

1 très petit mauvais miroir à toilette détamé ; 1 mauvais plat à barbe

1 petit crucifix en bois peint dont le crucifié est en os ; 1 bénitier en faïence

5 livres de piété fort usés

1 paire de mouchettes en cuivre jaune ; 1 petite ratière en fer

1 vase de nuit en grosse terre

29 sols en monnaie

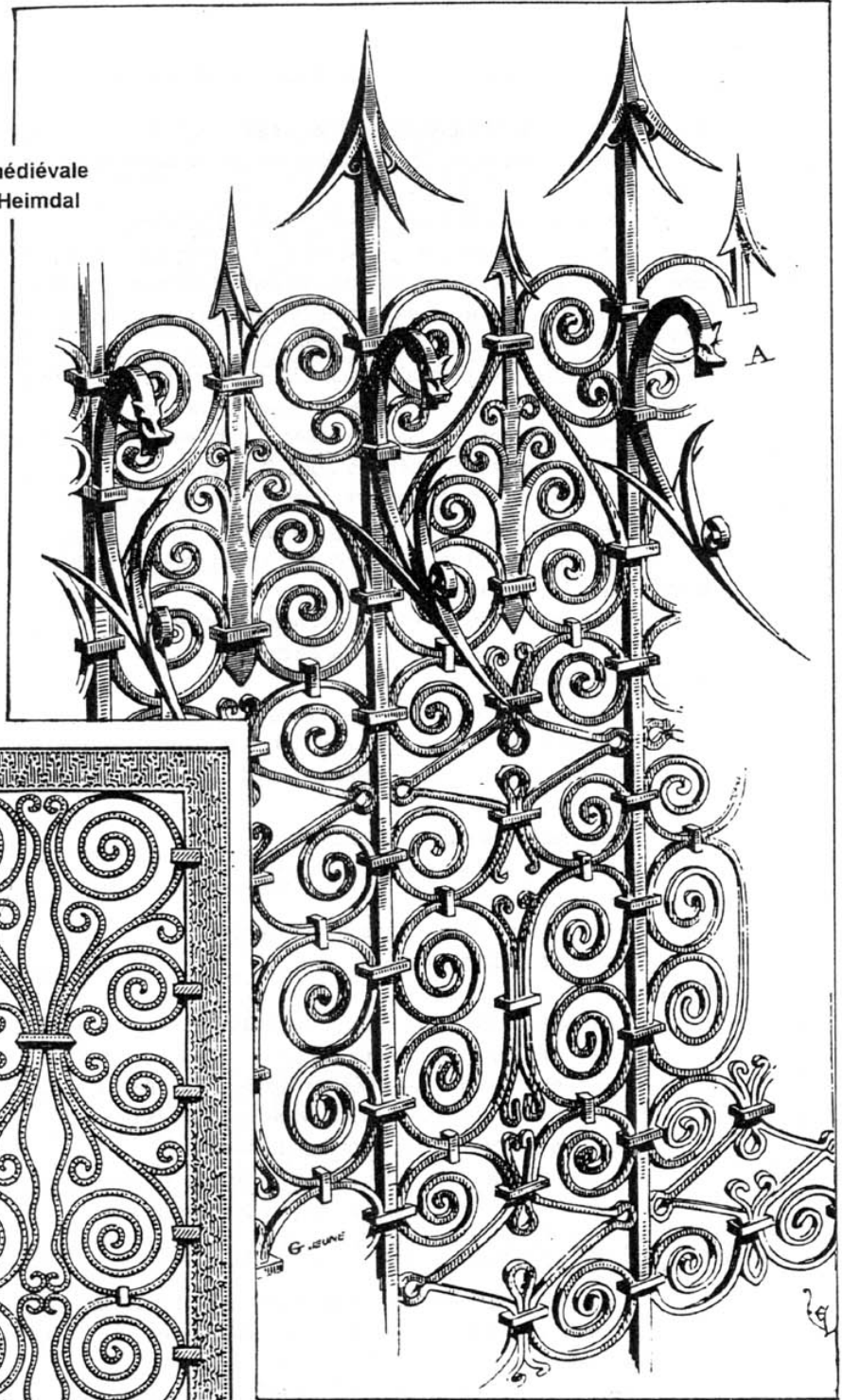
1 petit plot d'enfant en sapin ; 1 échelle

8 mauvaises planches en pin servant de cabinet dans la boutique et écurie au rez-de-chaussée.

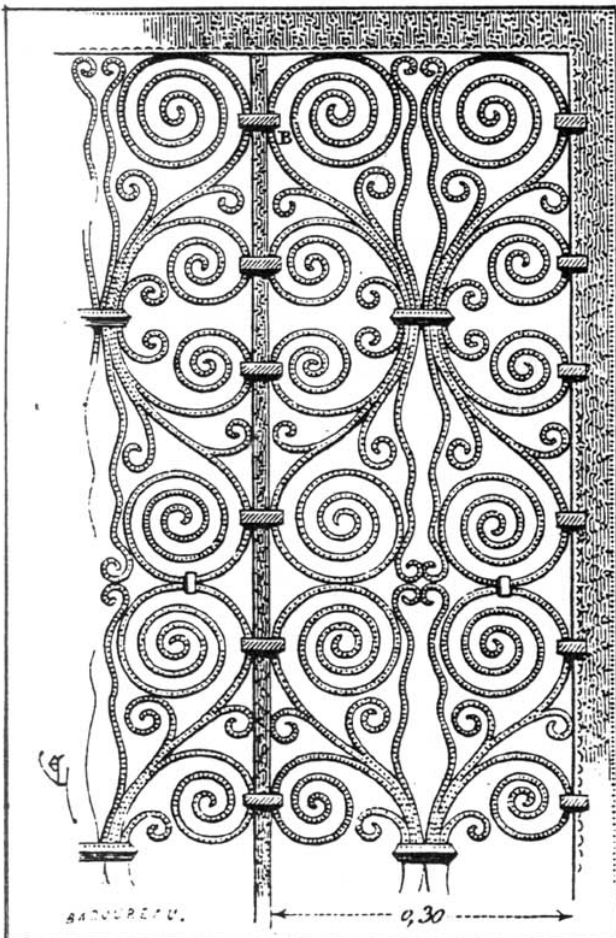
1 massote de fumier au rez-de-chaussée.

Le tout estimé à 226 livres 12 sols.

F 6 - Grilles
in Encyclopédie médiévale
Viollet le Duc Ed. Heimdal
1978



Conques



Le Puy-en-Velay

Les forges sont fermées, mais le maréchal n'est pas encore oublié, des témoins sont là pour en parler. On se souvient de Robert à Champdieu, de Faveyrial à Boën, de Bertin à Jeansagnière, de Cellier à Palogneux, de Chomette à La Valla, de Merle à Montbrison... Le travail à boeufs est souvent encore debout pour témoigner de ce métier sonore et chaleureux.

II - Linguistique

Nous limiterons notre ambition : en effet nous n'évoquerons pas tous les très nombreux termes dialectaux relatifs aux outils, au travail, au soin des animaux. La liste, bien qu'intéressante, risquerait d'être fastidieuse pour le lecteur. Nous nous en tiendrons à la forge, au forgeron, au maréchal, au travail à boeufs et au soufflet de forge.

1 - La forge (selon les divers chercheurs)

- M. Gonon³² : *fargia, fargi*, aux XIV^e et XV^e siècles.
- P. Bonnaud³³ : *forjà, fuorjà*.

2 - Le forgeron

- M. Gonon : *fabri, fabro*.
- P. Bonnaud : *faure, farjadoû* ou *forjadoû* dans la région thiernoise.
- J. Canard³⁴ : *marichau*.
- J.R. Fortoul³⁵ : *manechaou*.

3 - Le maréchal-ferrant

- M. Gonon : *lo mareschaut* (1316), *le mareschal*.
- P. Bonnaud : (étude très poussée)
 - ◇ En Limagne : *mareichau, marichä, marenchau, farandî, farandier, batandeir, batandier, faure, brulà-far*.
 - ◇ En Forez : *manichau, marichau, marichâ*.
 - ◇ En Bourbonnais : *farjao*.
 - ◇ En Yssingelais et Velay : *maneschau, maneichâ, manichau*.

J'ajouterai pour la commune de Celles-sur-Durolle (63) *le morichâ* et pour sa femme *lo morichardo*.

4 - Le soufflet de forge

- M. Gonon : *mantia* (en 1344 et 1410).
- P. Bonnaud :
 - ◇ En Limagnes : *boufe*.
 - ◇ En Forez et Bourbonnais : *soufle*.
 - ◇ En Yssingelais : *baujâ, boujâ, boufei, mantià*.
 - ◇ En Velay : *boufoû*.
 - ◇ En Cantal : *bufê, boufà-fio*.
- J. Canard : *boefëtë*.
- J.R. Fortoul : *bouffet, boousias*.

A Celles-sur-Durolle on dit : *bofê*.

³² Gonon Marguerite : *La langue vulgaire écrite des testaments foréziens*, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

³³ Bonnaud P. : *Grand dictionnaire français-auvergnat*, tome 2, Clermont-Ferrand, 1979.

³⁴ Canard (Jean) : *Le patois de St-Romain-d'Urfé*, Montbrison, Centre Social, 1983.

³⁵ Fortoul J. R. : *Ubaye, la mémoire de mon pays*, Mane, Alpes de Lumière, 1995.

335
 Morceau extrait
 du
Maréchal ferrant
 opéra-comique
 en 2 actes
 de PHILIDOR.

(1727-1735)

Moderato Scherzo (♩ = 84)

Chan - tant à plei - ne gor - ge Dès que je vois le
 jour J'é - car - te de ma for - ge Du sommeil tout re -
 - tour. Au . son d'un cou - plet Mar - che mon souf - flet.
 Au son d'un cou - plet Mar - che mon souf - flet. Chantant à pleine gor - ge Dès
 que je vois le jour J'é - car - te de ma for - ge Du sommeil tout re - tour.

Le Maréchal-ferrant

musique de F. A. Philidor, paroles de Quétant et Anseaume (1761)

(in *Le livre de musique* par C. Augé, Paris, 1889)

5 - Le travail à boeufs, nommé aussi les entraves :

- P. Bonnaud :
 - ◇ En Forez : *eitrieu, faradoû*.
 - ◇ En région thiernoise : *entravei, enfaria*.
 - ◇ En limagne et Combraille : *enfarja*.
 - ◇ En Velay : *enjibanà, estrieu, estrissoû, estrits, entrique, embaria, enfèras*.
 - ◇ En Brivadois et Margeride : *mestié*.
 - ◇ En Yssingelais : *enjin*.
 - ◇ En Cantal : *abre, entravar, trabar*.
- Noël Gardon, secrétaire de la Diana, qui a eu l'amabilité de photographier pour mes recherches quelques travaux à boeufs de la Lozère (région de Rimeize) m'a signalé les substantifs : *lous enchastres* lorsque le travail est en bois, *lou ferradou* et *lous mestious* lorsqu'il est en pierre.

A Celles-sur-Durolle on dit : *l'inforia*.

III - Toponymie

Le travail du fer, si primordial depuis 2 700 ans environ, a laissé des traces aussi bien dans le sol que dans les toponymes. Mais il faut être prudent, la toponymie est une science délicate, aussi me garderai-je d'être trop affirmative.

- *Ferrière, Ferière, la Pierre Ferrière* peuvent peut-être désigner une antique exploitation à ciel ouvert. *Ferrière* (commune de St-Just-sur-Loire) se nommait *Ferreri* en 1266³⁶.
- Le *Cros* est un ancien terme médiéval désignant un travail minier en puits ou fosse, mais aussi un lieu en cuvette, en creux, d'où la difficulté.
- *Farge*, les *Farges*, *Farget* peuvent découler de *Fargia* ou *fargi* désignant une forge au Moyen Age (voir plus haut).
- *Forge*, les *Forges* semblent plus évident. *Forge* (com. de Saint-Martin-la-Sauveté) était *Forgia* en 1361³⁷.
- *Faure*, *Faures*, *Faurie*, *Faury* ou *Forie* rappellent le substantif dialectal pour forgeron de la région de Thiers. *Faurie* (commune de Marlhès) et *Forie* (commune de Bourg-Argental) se nommaient *Fauria* respectivement en 1384 et 1259³⁸.
- *Les Maréchaux* (commune de Mornand) ne doit pas découler du métier mais désigne plutôt un lieu humide (les *marèches*), les étangs et marais sont nombreux dans ce coin du Forez.

³⁶ Dufour J. E. : *Dictionnaire topographique du Forez*, Mâcon, 1946.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibidem*.



Andantino (♩ = 66)

1^{re} PARTIE *m. f.* Tous les ma - tins au lever de l'au - ro - re, J'entends frap -

2^e PARTIE *m. f.* Tous les ma - tins au lever de l'au - ro - re, J'entends frap -

- per les alertes mar - teaux Du forge - ron, plus matineux en - co -

- per les alertes mar - teaux Du forge - ron, plus matineux en - co -

Moderato (♩ = 80)

- re Que l'alu - et - te et les gais passe - reaux. Al *f.* lons! bon ouvri -

- re Que l'alu - et - te et les gais passe - reaux. Al *f.* lons! bon ouvri -

- er, Mets - toi bravement à l'ou - vra - ge; Et remplis l'ate - lier De tes

- er Mets - toi bravement à l'ou - vra - ge; Et - remplis l'ate - lier De tes

chants; al - lons! du cou - rage! *ff.* Tra - vaille! al - lons! bon cou -

chants; al - lons! du cou - rage! *ff.* Tra - vaille! al - lons! bon cou -

Allegro (♩ = 120)

ra - gel Va, *p.* frap - pe gai - ment

ra - gel *p.* Pam' pim' pam' pim'

oc. 5 - Le forgeron de Claude Augé

(in *Le livre de musique*, par C. Augé, Paris 1889)

IV - Mythologie et arts

Dans la mythologie grecque, *Héphaïstos*, le divin forgeron, était le dieu du feu et de la métallurgie ainsi que le patron des artisans. D'après Homère³⁹, il était le fils de Zeus et d'Héra. Il est représenté sur la coupe du Peintre de la Fonderie conservée au Staatliche Museen de Berlin. Sur cette même coupe l'artiste a peint un atelier de forgerons : on y voit le four et divers outils (fig. 4).

Sur une amphore à figures noires, conservée au musée de Boston, sont peints des forgerons au travail (fig. 1).

Selon Hésiode⁴⁰, les *Cyclopes* étaient fils d'Ouranos et de Gaïa. Ils se nommaient Brontès, Stéropès et Argès. Ils étaient forgerons de la foudre. Une mosaïque du II^e siècle, conservée au musée Alaoui au Bardo (Alger), les représente au travail.

Vulcain fut vénéré par les Romains tout au long de leur histoire. Il fut identifié à Héphaïstos. Il était fils de Jupiter et de Junon. C'était le dieu romain du feu et du travail des métaux. Ses sanctuaires étaient construits hors de l'enceinte des villes. On le trouve représenté sur de nombreuses oeuvres d'art : autel trouvé lors des fouilles de Notre-Dame de Paris, peinture de Pompéi, mosaïques d'Herculanum, vases peints, frise du Parthénon...

Le travail du forgeron et du maréchal a toujours inspiré les artistes (sculpteurs, peintres, musiciens ou poètes) pour son importance dans la vie courante mais surtout pour la magie du feu et les sons rythmés produits par les outils. Voici quelques oeuvres artistiques parmi les plus connues, pour étayer nos affirmations (s'ajoutant à celles signalées ci-dessus) :

Peintures :

- *La forge* par Louis Le Nain (1593-1648), musée du Louvre.
- *Vénus dans la forge de Vulcain* par Mathieu Le Nain, frère du précédent (1607-1677), visible à Reims.
- *Le maréchal-ferrant* par Delacroix (1798-1863).
- Du XVI^e au XVIII^e siècle les Forges de Vulcain ont inspiré de nombreux peintres, outre Mathieu Le Nain on peut citer Vélasquez (le Prado à Madrid), Tintoret (palais des doges, Venise), Van Dyck (Louvre), Boucher (Louvre, Versailles, Londres, Amiens), Rubens (Bruxelles). Au château d'Effiat (63), dans le grand salon, on peut voir une oeuvre attribuée à Le Nain, au-dessus de la grande cheminée, représentant Thétis demandant à Vulcain des armes pour Achille.
- Les maréchaux ferrants sur un vitrail du XIII^e siècle de la cathédrale de Chartres.

Sculpture :

- *Le pilier des nautés* (Musée de Cluny à Paris).
- *Le forgeron* par Jules Dalou (1838-1902) visible au Musée d'Orsay à Paris.

Vitraux :

- Un forgeron sur un vitrail de la Sainte-Chapelle à Paris (fig. 5).
- Les maréchaux ferrants sur un vitrail du XIII^e siècle de la cathédrale de Chartres.

³⁹ Homère : poète épique de la Grèce antique ayant vécu au IX^e siècle av. J.C. Auteur de l'*Odyssée* et de l'*Illiade*.

⁴⁰ Hésiode : poète grec de la fin du VIII^e siècle av. J.C. Auteur des *Travaux et les jours* et de la *Théogonie*.

Musique :

- *Le Maréchal-ferrant*, opéra comique en 2 actes d'André Philidor (1727-1795) (document 4)
- Diverses compositions inspirées par les bruits rythmés de la forge : *Les forgerons de Mozart* (1756-1791) ; *Le forgeron*, chœur à deux voix de Claude Augé (1854-1924) (document 5) ; *Le marteau*, musique de Lavignac (1846-1916), paroles de Paul Géraudy.

Poésie : *La chanson des forgerons* de Théodore de Banville (1823-1891) :

*Rythmé par le marteau sonore,
Le chant joyeux des forgerons
S'envole à grand bruit vers l'aurore,
Plus fier que la voix des clairons.*

Je terminerai ce chapitre sur une note amusante en évoquant la bande dessinée, et plus spécialement les aventures d'Astérix le Gaulois : le village peuplé d'irréductibles Gaulois a son forgeron : un géant blond, moustachu, qui ne se sépare jamais de son marteau, il se nomme Cétautomatix. Son atelier se trouve en face de la poissonnerie d'Ordralfabétix avec qui il a de fréquentes querelles.

Les artistes ne sont-ils pas les maréchaux eux-mêmes ? Certains - anonymes toujours - ont réalisé d'authentiques oeuvres d'art en fer forgé : je veux parler des croix et des barrières de clôture, barrières pour cimetières, pour le chœur des églises, pour certains jardins. L'abbé Jean Canard signale⁴¹ un tref du XV^e siècle dans l'église de Saint-Romain-d'Urfé et deux croix : La Roche (commune de Saint-Thurin) et l'Agace (commune de Saint-Didier-sous-Rochefort). On peut signaler, dans notre Forez, des dizaines de croix en fer forgé qui méritent l'attention : croix de Gontet (Cervières), Ciergues, Palogneux, Lérigneux, Pralong...

Durant le Moyen Age, des forgerons ont réalisé des grilles qui sont de véritables chefs-d'oeuvre. On peut en voir, notamment :

- Au Puy-en-Velay : dans le cloître, exceptionnelle grille en fer forgé du XII^e siècle (figure 6).
- A Conques : dans l'église, grille de la fin du XII^e siècle (figure 6).
- A Toulouse : dans le chœur de la cathédrale, grille du XV^e siècle.
- A Béziers : grilles des fenêtres du chevet de la cathédrale (XIII^e siècle).
- A Billom (63) : autour du chœur de l'église Saint-Cerneuf, grille du XII^e siècle.

⁴¹ Jean Canard : *Industries mortes et métiers perdus*, imprimé par l'auteur, p. 86 et 87.

Les forgerons et maréchaux-ferrants en 1889

d'après l'Annuaire du département de la Loire

Canton de Montbrison

Bard : Mainard

Chambéon : Meynard

Champdieu : veuve Morin, Robert, Chazelles, Gonnet

Essertines-en-Chatelneuf : Blanc

Hôpital-le-Grand : Surjet

Magneux-Hauterive : Chapuis

Moingt : Murat, Pinjon

Verrières : Rage, Damond

Canton de Boën

Boën : Demay, Bourg, Denis, Tagnat, Lafond, Laurent,
Rey, Chazelle, Durand, Bedoin, Gardon

Bussy-Albieux : Thinard

Poncins : Mey, Murat

St-Agathe-la-Bouteresse : Thinard

St-Etienne-le-Molard : Pardon, Victor,
Fouillouse

Ste-Foy-St-Sulpice : Clair

St-Laurent-Rochefort : Persatre,
Baroux, Gaillat

St-Sixte : Boëly, Pontet, Poyet, Thien

Canton de Feurs

Feurs : Coquet, Caillaud

Essertines-en-Donzy : Denis, Charron, Delunel
Charles, Veluire

Montchal : Chaise

Panissières : Coquet, Chirat, Vidal,
Merle, Dufour

Pouilly-les-Feurs : Laffon, Moine

Saint-Martin-Lestra : Grange, Bataillon

Canton de Noirétable

Noirétable : Bessey, Bartholin

La Chamba : Pommier, Grangerodet,
Fafournoux

Canton de Saint-Georges-en-Couzan

St-Georges-en-Couzan : Rigaud, Deveaux

St-Bonnet-le-Courreau : Couturier, Dérory, Faveyriol

Jeansagnère : Fafournoux

Canton de Saint-Jean-Soleymieux

St-Jean-Soleymieux : Chapuy, Midroit, Chometton

Boisset-St-Priest : Roux, Berger

St-Thomas-la-Garde : Roux

Marols : Guillot, Coste.

Montarcher : Jayol

St-Georges-Haute-Ville : Aubert

Chenereilles : Bost

Canton de Saint-Rambert

Saint-Rambert : Clavier, Pacalet, Rolle

St-Romain-le-Puy : Jarrafoux, Paillon

Il est tout à fait surprenant que les maréchaux et forgerons de la ville de Montbrison ne soient pas cités, mais on sait que les annuaires départementaux sont très incomplets. En 1889, Montbrison devait avoir plus d'une quinzaine de maréchaux, forgerons, taillandiers ou charrons, dont beaucoup étaient installés près des entrées principales de la ville.

Les derniers maréchaux de quelques communes

(tous ont arrêté leur métier avant 1986)

Boën : Faveyrial et Brunel

Boisset-les-Montrond : André Gagnère puis Paul Grange.

Chalain-d'Uzore : Robert

Chalmazel : Faveyrial et Marcoux

Champdieu : Robert

Hôpital-le-Grand : Déchandon

Hôpital-sous-Rochefort : Thien et Genex.

Jeansagnière : Bertin

La Valla : Chomette (à l'Orme)

Magneux-Hauterive : Serre

Montbrison : Claudius Merle

Palogneux : Cellier

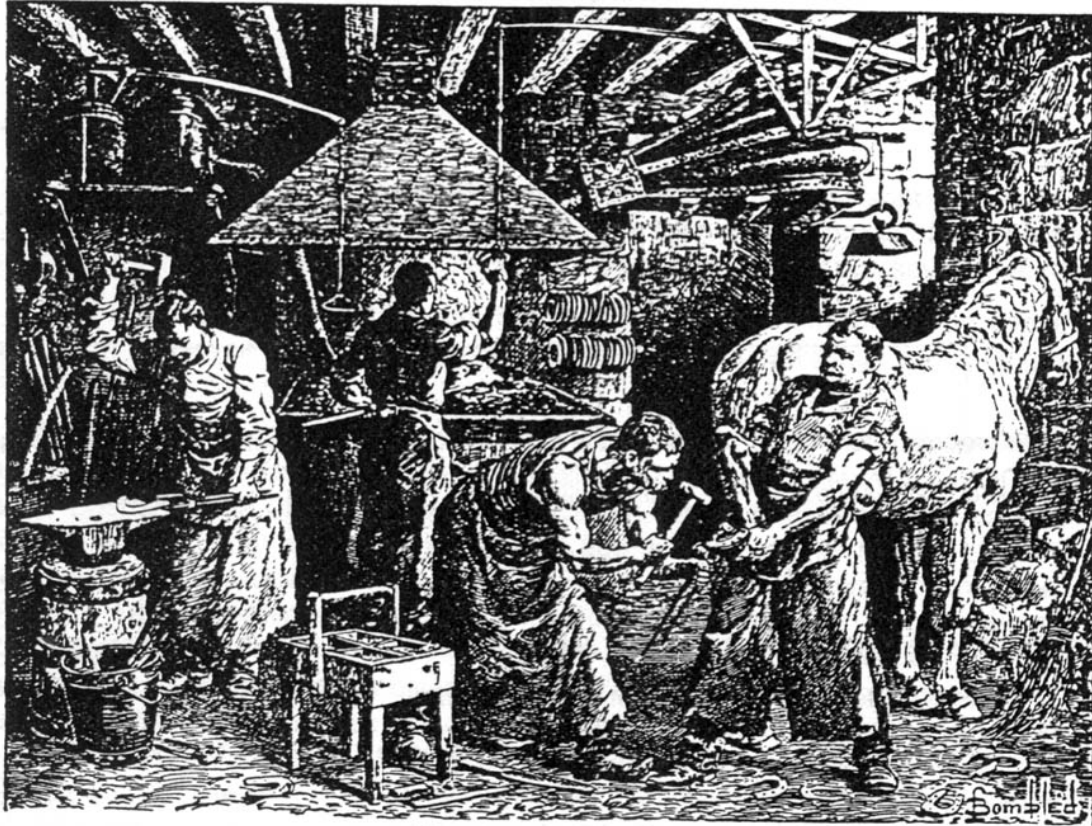
Saint-Bonnet-le-Courreau : Viallard

Saint-Didier-sur-Rochefort : Gouttefangeas, Combe

Saint-Georges-en-Couzan : Moulin

Saint-Laurent-Rochefort : Barou (à Chadenat)

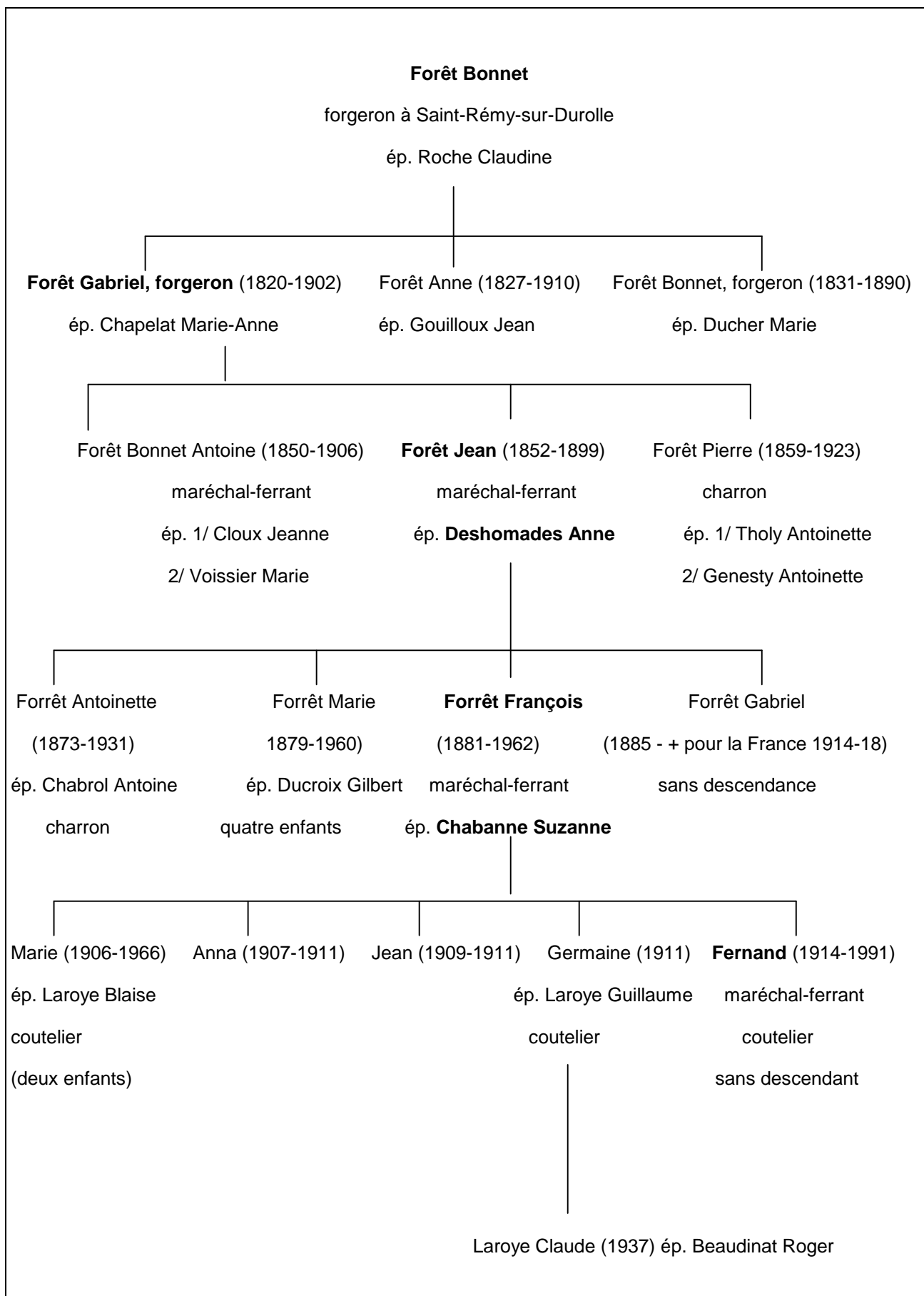
Sury-le-Comtal : Faverjon



Maréchal ferrant et Forgeron.

Dessin de Louis Bombled de Richmond

(in *Larousse Universel* en 2 volumes, 1922)



Deuxième partie

I - Les Forrêt à Celles-sur-Durolle

Les Forêt - écrit Forrêt après 1870 - forgerons-maréchaux, se sont installés à Celles-sur-Durolle vers 1840. Ils exercèrent leur métier dans ce bourg durant quatre générations, le père servant de maître à ses fils et leur transmettant ses capacités et son savoir-faire (doc. 6).

Ainsi François Forrêt apprit-il son métier auprès de son père Jean. Ce dernier meurt alors que son fils n'avait que 18 ans. François termina son apprentissage avec son grand-père Bonnet Antoine (fig. 6).

Il effectue son service militaire au 157^{ème} Régiment d'infanterie (Brigade régionale de Lyon) qu'il termine en septembre 1903. Il s'établit à son compte et le 20 avril 1904 il épouse Suzanne Chabanne, de Choux (commune de Celles), sans profession. François et Suzanne auront cinq enfants, dont deux mourront en bas âge la même année (1911). Lorsqu'en 1914 François est mobilisé restent Marie, 8 ans, Germaine, 3 ans, et Fernand encore bébé. Durant cette guerre ses compétences de forgeron-maréchal furent bien sûr utilisées au maximum. Avec d'autres soldats du même métier et des vétérinaires, il s'occupa des chevaux : harnachements, ferrages et soins divers. Il se fit d'ailleurs tatouer, sur l'avant-bras droit, une enclume et un marteau, symboles de son savoir-faire. De ces quatre années loin de sa famille il ne parla pas souvent, sinon pour évoquer son travail de maréchalerie et les connaissances qu'il avait acquises auprès des vétérinaires pour soigner les chevaux. Il envoya à sa famille des cartes postales de Baccarat où il était cantonné et conserva deux photos dont une le représente en train de ferrer le pied avant gauche d'un cheval.

En 1922, déménagement : il achète une maison pour y installer sa forge au rez-de-chaussée, l'appartement au premier étage et un grenier au second. Le travail à boeufs est construit à une quarantaine de mètres sur un petit terrain acquis avec la maison (fig. 7, plan du quartier). Sur ce même terrain il bâtit en bois deux poulaillers et un petit appentis pour abriter le bois de chauffage. Poussaient là quelques pruniers à moitié sauvages portant vaillamment chaque année des fruits rouges gros comme des agates, que j'adorais. Grand-père les ramassait pour mettre dans un tonneau où macéraient déjà framboises, mûres, prunelles, pommes et poires, promesses odorantes d'une délicieuse eau-de-vie. Un beau cognassier tout de guingois régala deux fois : les yeux au printemps et la bouche en automne. On faisait de la gelée de coings, de la liqueur et quelques fruits entraient dans le *migòrè*⁴² cuisiné par ma grand-mère. Un *pommier de comte*⁴³ régala nos deux familles.

La rue était très animée : tous les jours des attelages de bovins et des chevaux venaient pour être ferrés, du matin au soir tintait le marteau sur l'enclume ; l'odeur de la corne brûlée se mêlait aux senteurs âcres du crottin et des bouses et aux relents de sueur des chevaux et du maréchal.

La forge était un lieu de convivialité masculine : on y venait pour discuter, on pouvait s'y asseoir, il y avait un banc et des chaises basses pour les amis, une bouteille de vin rouge avec un verre renversé sur le goulot. L'hiver on y avait chaud. On venait y récupérer les vieux clous pour ferrer les sabots, les gens se les disputaient. On venait y acheter des pelotes de ficelle pour la lieuse, de la mouchicine pour éloigner mouches et taons :

⁴² Migòrè : dessert à base de farine de seigle délayée dans de l'eau, cuit à feu doux avec des fruits variés selon les saisons.

⁴³ Pommier de comte : vieille variété de pommier nommé aussi Sainte-Germaine. Les pommes sont de très longue conservation.

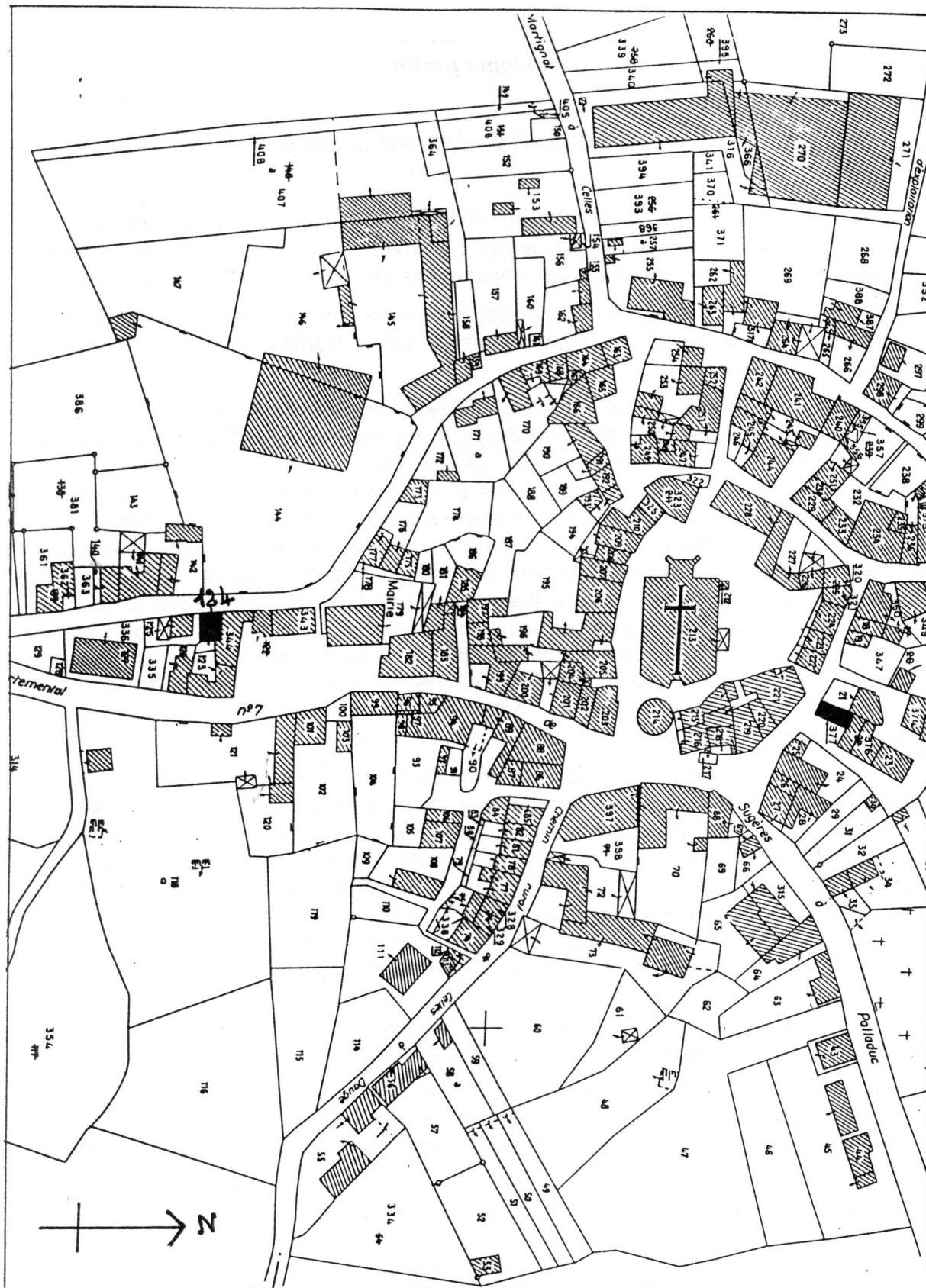
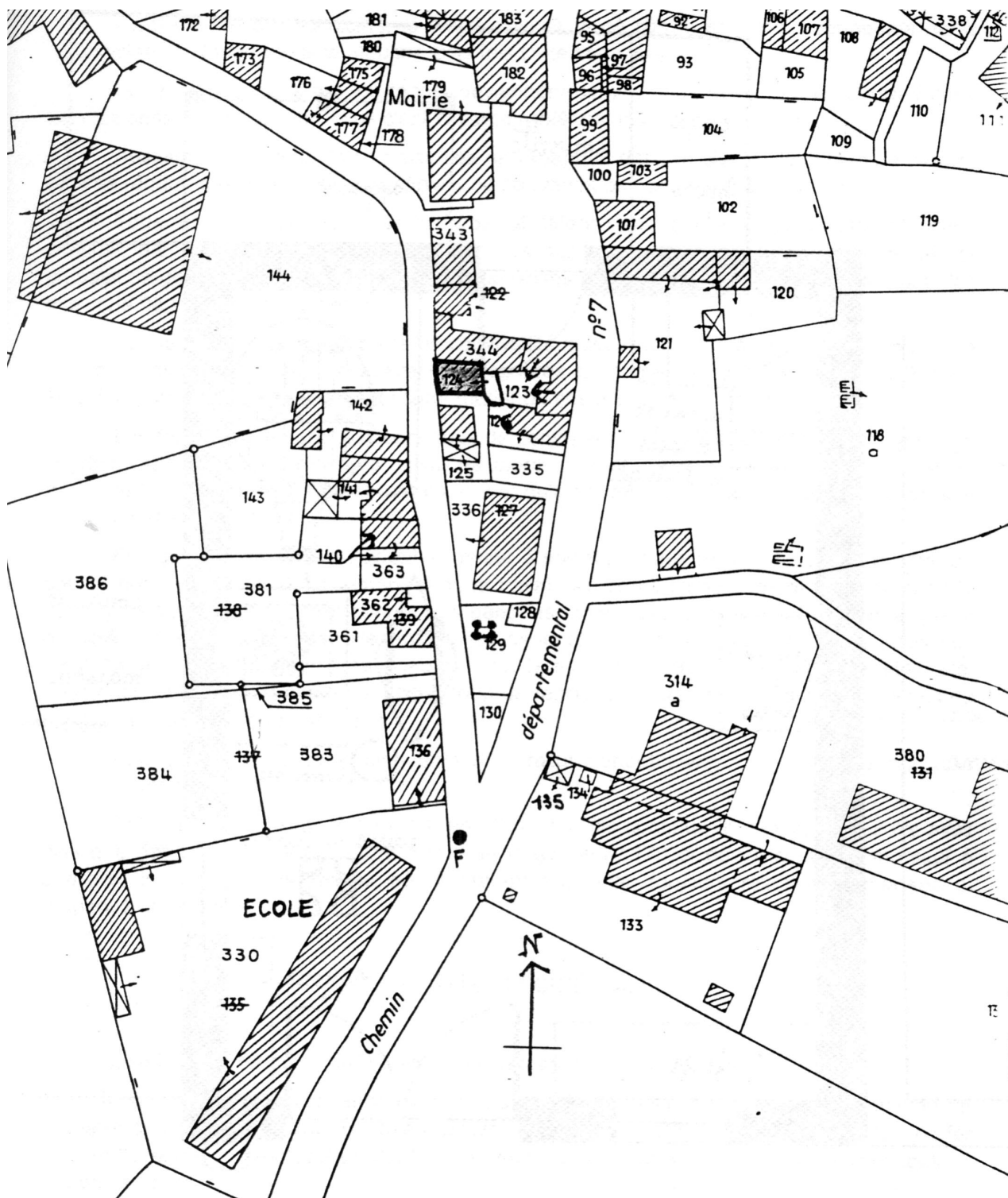


Fig. 7 : Celles-sur-Durolles (Puy-de-Dôme)

N°377 : 1^{er} atelier de F. Forrêt (jusqu'en 1922)

N°124 : 2^{ème} atelier de F. Forrêt (à partir de 1922)



N°124 : atelier de F. Forrêt

N°129 : travail à boeuf

N°140 : coutellerie A. Laroye

N°136 : atelier A. Besset et couturière

N°142 : Virginie la lavandière

N°123 : atelier d u sabotier

N°126 : cordonnier "Ne z de cuir"

N°135 : lavoir d e quartier

F : fonta ine publique

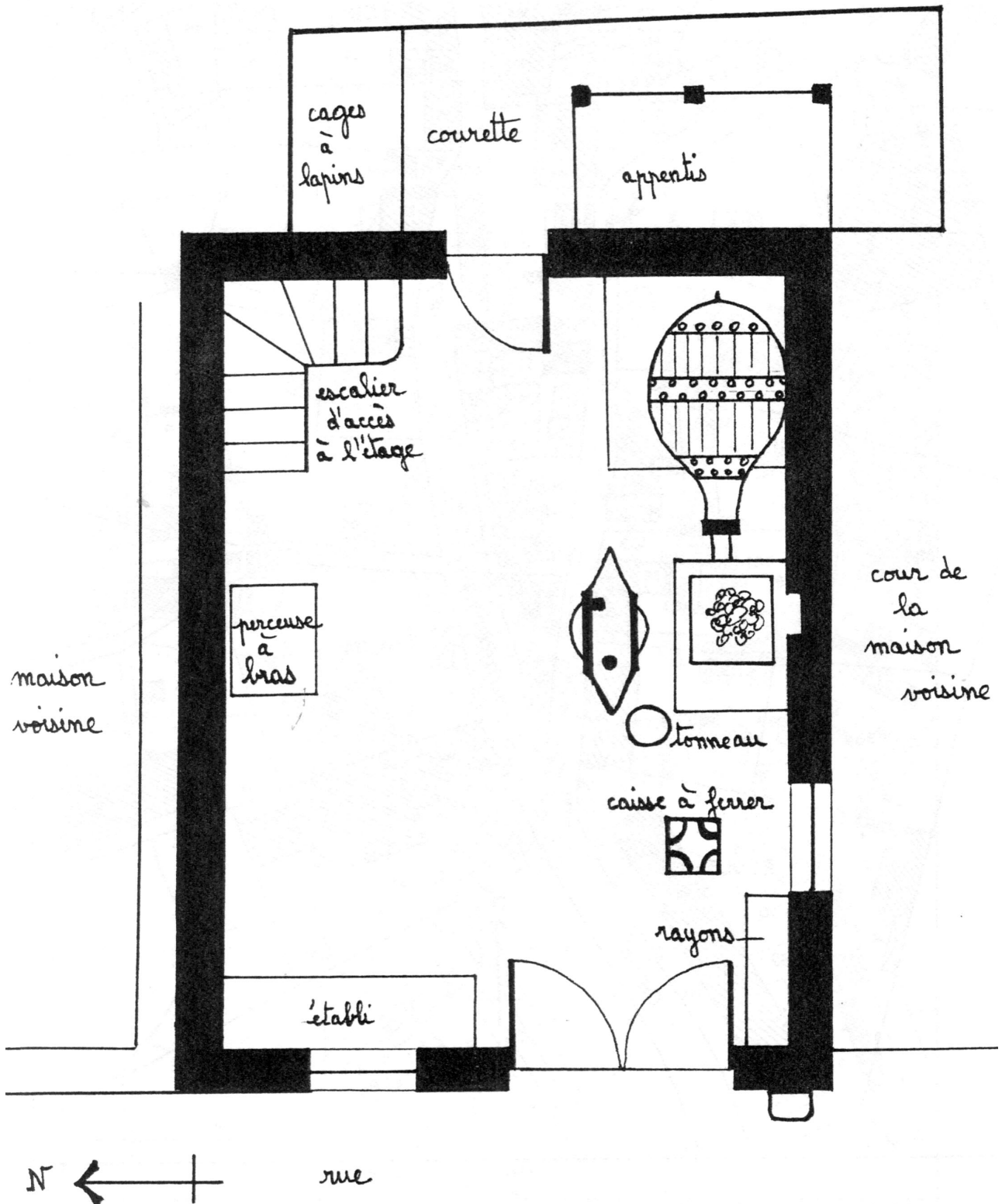


Fig. 8 - Plan de l'atelier de François Forrêt (échelle 1/50)

- *Bouélo me de môchicinò, lò Royò ò iviolâ tri cò djin lò semanò.* (Donne-moi de la mouchicine, la Rouge a pris la mouche trois fois cette semaine).

Les bovins, piqués par les taons, deviennent comme fous et partent en courant dans tous les sens. En patois de Celles c'est le verbe *iviolâ* qui désigne cette action.

Aussitôt que l'odeur de corne brûlée se répandait dans le village, les chiens arrivaient pour se régaler des rognures, les jardiniers ne pouvaient pas compter sur cette corne-là !

Tous les animaux clients de la forge laissaient dans la rue vertes bouses et riches crottins ; la voisine - lavandière de son métier - passait tous les soirs avec un seau, une pelle et un balai de genêt pour ramasser toutes ces richesses pour son jardin... que les poireaux et les choux de "la Virginie" étaient gros !

La rue avait deux autres pôles de convivialité masculine : la coutellerie d'Antonin Laroye - ici les jardiniers pouvaient récupérer des rognures de corne ! - et l'atelier d'Adrien Besset, émouleur, où l'on se rendait pour discuter métier ou chasse.

Les femmes avaient aussi leurs lieux de convivialité : c'étaient la fontaine et le lavoir de quartier, où l'on aurait pu inscrire : *Lieu de médisance et calomnie* (comme sur le lavoir de Viviers-le-Gras dans les Vosges) tant il est vrai qu'il est plus attrayant de dire du mal de son voisin que d'en dire du bien !...

François, au fil des ans, apprit le métier à son fils unique Fernand qui put, à partir de ses 18 ans, l'aider très efficacement dans le travail. Au cours d'une carrière bien remplie (de 1903 à 1962), François Forrêt connut des périodes fastes où les attelages faisaient la queue dans la rue, où il devait travailler même les dimanches matins. Mais il a connu aussi des périodes de "vaches maigres" (sans jeu de mots !), surtout de 1939 à 1945 où le fer était rare, donc cher, et où il avait cependant beaucoup de ferrages à faire, les chevaux ayant repris du service pour les multiples livraisons.

Puis vinrent les années cinquante où il fallut s'orienter vers des machines agricoles (vente et entretien).

Enfin arriva le déclin. A sa mort, en 1962, son fils continua le métier, mais il n'y avait plus que des bovins à ferrer. Il dut fermer la forge vers 1970 et devint coutelier, monteur à domicile, travaillant dans l'atelier où durant 48 ans avait toujours résonné le marteau et rougeoyé un feu clair.

II - Atelier et outillage

L'atelier de François Forrêt ouvrait directement sur la rue (cf. plan, fig. 8).

- La **forge** était en briques réfractaires, à 0,80 m du sol environ. Le foyer avait environ un mètre carré. Sur ses rebords étaient posés des outils. Il était surmonté d'une hotte en fer pour l'évacuation des fumées. Au fond du foyer un tube arrivait du soufflet, à l'horizontale, pour amener l'air.
- Le **soufflet** était formé de trois plateaux de bois reliés par du cuir. Le plateau supérieur était chargé d'un certain poids pour refouler l'air, le plateau central était fixe, le plateau inférieur se manoeuvrait à l'aide d'une chaîne de fer reliée à un long levier de bois. Il était orné de clous de cuivre. Dans toute sa carrière, François Forrêt a utilisé successivement deux soufflets, le deuxième existe encore.

OUTILS POUR MARECHAUX FERRANTS

 15-3025. Brochoir de maréchal ferrant dit "pied de biche", tout en acier extra, tête de 22 %, panne formant arrache-clous, longue virole, pds avec manche 0 kg. 800 env. 179. »

 12-4812. Traité pratique de médecine vétérinaire, par H. Villiers et A. Larbaletrier. Extérieur, anatomie des chevaux, ânes, mulets, etc. Vol. 19/12 %, 548 p., 56 fig. 164. »

 15-3030. Rogne-pied de maréchal ferrant, forme évidée, tout en acier fondu, qualité lame de sabre, biseau poli, long. totale 32 1/2 77. »

 15-3035. Tricoise de maréchal ferrant, tout en acier forgé, mâchoires de 35 %, longueur totale 31 %, poids 1 kg. environ 456. »

 15-3045. Grande râpe dite "de maréchal ferrant", forme plate, grosse taille, solide manche ajusté à vis, longueur totale 45 %, poids 1 kg. environ... 288. »

 Lime pour métaux dite "à tout faire", taille bâtarde, longueur 300 %. Convient pour maréchaux, serruriers et tous gros travaux de la ferme et à la maison.

N^{os} Formes Prix
15-2291 B. Plate pointue 178. »
15-2309 B. Demi-ronde 202. »

 15-3050. Crampons à glace, tête carrée, modèles réglementaires de l'armée. Fer forgé, tige filetée. Se vissent s^{ur} le fer à cheval préalablement taraudé. Le jeu de 10. 30. »

 15-3055. Taraud, tout en acier trempé, qualité garantie, modèle spécial pour la pose des crampons réglementaires 173. »

 15-3060. Clé en fer forgé, pour visser les crampons réglementaires.... 86. »

 21-1835. Tondeuse à 2 mains convenant pour les chevaux, muets, etc., fortes branches polies avec poignées en bois verni, peignes en acier de qualité garantie, taillés et rectifiés, à dents fines, longueur totale 27 1/2. Modèle recommandé..... 543. »

Peigne et contre-peigne de rech. 21-1836. Peigne..... 178. »
21-1838. Contre-peigne. 140. »

 15-2601. Grosse enclume dite "de forgeron", tout en acier forgé, table polie, un bout carré, l'autre rond. P^{ds} 50 kg. environ. Modèle très robuste, fabrication soignée. Pour professionnels..... 8080. »

 Plaques à souder, permettant de souder toutes pièces fer ou acier, dim. 14 x 14 %. S'emploient à chaud, donnent une soudure homogène égale au métal initial.

N ^{os}	Qualité	Poids	Boîte de 10
15-2610.	Légère	1 kg.	156. »
15-2610 A.	Forte	1 kg. 300	187. »

OUTILLAGE POUR FORGERONS

 Marteau de forge, acier fondu, panne et tête polies, sans manche.

N ^o	Pds	Prix
15-2665.	750 gr.	216. »
15-2665 A.	1.500 gr.	346. »
15-2665 B.	2.500 gr.	486. »

15-2670. Manche cornouiller de 35 %, pour 15-2665. 24. 50
15-2670 A. Manche cornouiller 45 %, p^{ds} 2665 A et B. 41. »

 15-2678. Tranche dite "à froid", acier fondu. Convient pour couper à froid les barres de fer. Poids 1 kg. 750 environ 492. »

 15-2687. Masse à forger, acier fondu, tête polie, panne en long. Poids 4 kg. environ..... 757. »

15-2687 A. Masse à forger même fabrication. Poids 6 kg. environ. 1038. »

 15-2693. Tranchet d'enclume, tout en acier fondu et trempé. Poids 500 gr. environ. Pour tiges acier, rondins, etc..... 324. »

 Poinçon rond, acier fondu, pour perforeur à chaud les pièces de forge, barres de fer, etc.

N ^{os}	Tête de	Prix
15-2696.	10 %	410. »
15-2696 A.	18 %	438. »
15-2696 B.	22 %	548. »

 Chasse de forgeron, acier fondu, tête carrée, pour ébaucher les surfaces planes.

N ^{os}	Tête de	Prix
15-2701.	40 %	363. »
15-2701 A.	50 %	802. »

 Chasse de forgeron dite "à parer", acier fondu, tête carrée polie. Pour terminer les surfaces planes.

N ^{os}	Tête de	Prix
15-2705.	65 %	407. »
15-2705 A.	80 %	744. »

 15-2733. Griffe et contre-griffe p^r enclume, acier, long. 50 % env. Pour cintrer les fers et roaler les volutes de grilles et rampes, etc..... 715. »

 Tenailles de forges, modèles courants, longueur totale 55 % environ, poids 1 kg. 200 environ.

15-2739. Modèle à mâchoires plates, pour toutes pièces plates..... 359. »

15-2744. Modèle à mâchoires creuses, pour barres et tiges rondes.... 359. »

15-2746. Mod. à 1 maître-plate, l'autre à bec, p^r outils divers, burins, etc.. 359. »

Pour nos divers modèles d'étaux, voir description et prix p. 183.

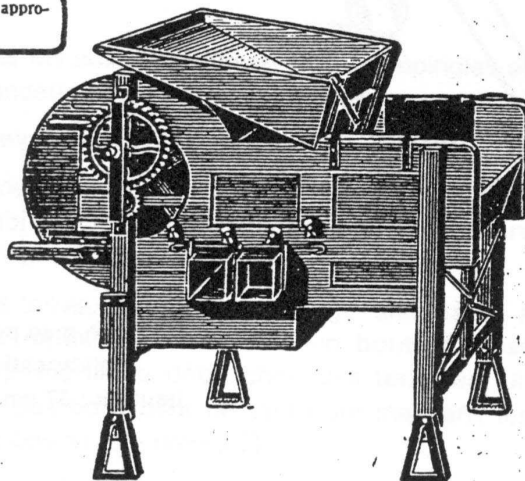
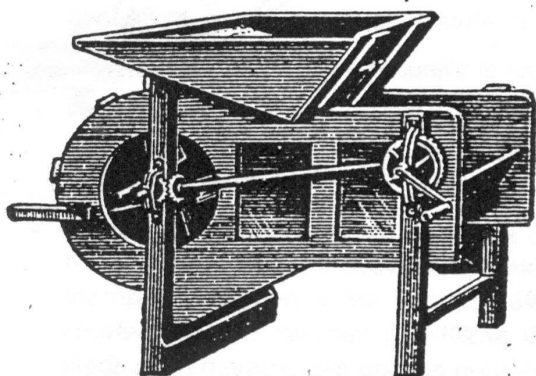


Catégorie 1953

TARARES

Les tarares effectuent par ventilation, différence de densité et de volume, le nettoyage et le triage des grains.

Nos modèles sont pourvus de grilles arrières et de cribles interchangeables, à mailles appropriées pour traiter : blé, avoine, seigle, orge, maïs, haricots, pois, luzerne, colza, etc.

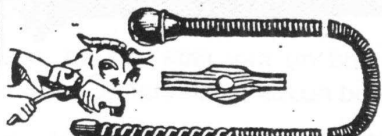


Tarares ventilateurs à grains pour fonctionner à bras, bâti bois avec panneaux et porte-grilles métalliques, tambour tôle et traverses bois de renforcement, ventilateur à ailettes bois, trémie bois à fond tôle, poignées pour le transport. Peinture spéciale. Livrés avec 4 grilles de 38 x 41^{mm} et 3 cribles de 38 x 60^{mm}.
 18-330. **Modèle à simple engrenage**, manivelle de commande placée sur l'axe du ventilateur, débit horaire 15 à 18 hectolitres de blé. Encombrement total 145 x 125 x 100^{mm}. Poids 55 kg. 17220. »
 18-330 bis. **Modèle à double engrenage**, manivelle à l'arrière (gravure ci-dessus), qui permet à l'utilisateur de régler la sortie du grain de la trémie et de surveiller les grilles. Débit horaire 15 à 18 hl. de blé, poids 57 kg. L'arbre allongé du ventilateur peut recevoir une poulie pour la marche au moteur. 18090. »

18-335. **Grand tarare ensacheur à grains**, avec manivelle pour marche à bras et poulie de 25^{mm} de diam. et 65^{mm} de largeur pour marche au moteur, force ¼ CV, vitesse 200 tours/minute, bâti bois avec panneaux et porte-grilles métalliques, grand secoueur, ailettes ventilatrices bois, mécanisme de commande à engrenages démultipliés disposés sur l'axe du ventilateur, récepteurs latéraux pour recevoir le grain dans des sacs, pinces-supports de sacs, 4 pieds fonte démontables, débit horaire 18 hect. de blé. Encombrement 195 x 155 x 90^{mm}, poids 110 kg. Livré avec 6 grilles de 38 x 48^{mm} et 4 cribles de 38 x 60^{mm}. Pour nettoyer, cribler, trier, sélectionner, traiter et ensacher toutes les céréales et les petites graines. 28850. »

SONDE ŒSOPHAGIENNE

Pour chasser les corps durs obstruant l'œsophage, et pour évacuer les gaz dus à la fermentation des herbes nouvelles. Évite de perforer la panse par l'emploi du trocart. Est utilisable par quiconque sans aucun danger.



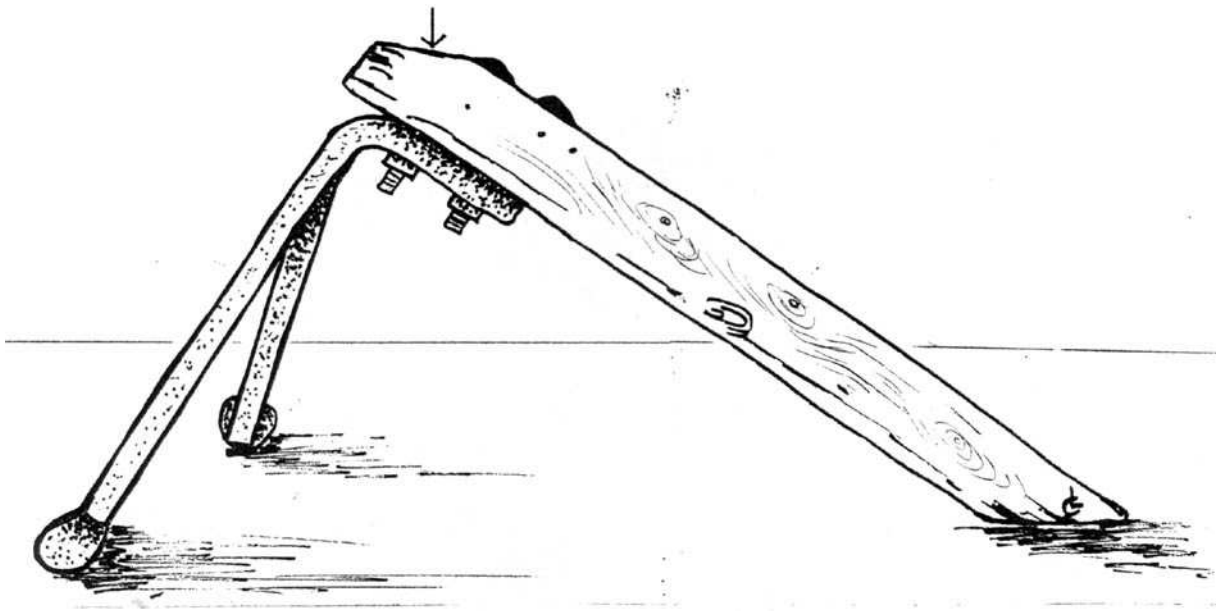
18-709. **Sonde œsophagienne**, dite "dépommoir",

pour bêtes à cornes, composée : 1° d'un tube métallique flexible roulé en spirale de 1^m.60 de longueur avec deux embouts fixes ; 2° d'un écouvillon pour dégager et nettoyer la sonde ; 3° d'un mors bois formant guide. Se désinfecte facilement. Livrée avec mode d'emploi.

Prix 1235. »

Doc. 8 : Catalogue 1953

Doc. 8 : Catalogue 1953



**Fig. 10 : Repose-pied pour antérieurs des chevaux
(fabrication F. Forrêt)
hauteur : 37 cm ; longueur : 61 cm**

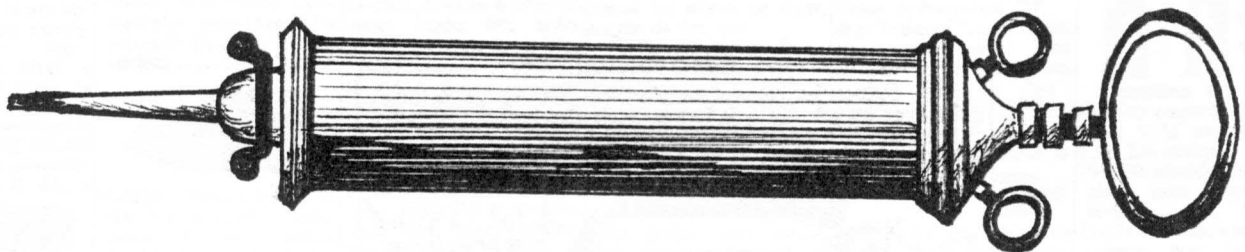


Fig. 11 : seringue à clystère

- L'**enclume** pesait environ 140 kg. Elle était fixée à un plot de bois gravé de la date 1910.
- Un **tonneau** en bois plein d'eau était à gauche de l'enclume.
- Une **perceuse à bras**, grosse machine à volant, dure à manoeuvrer, servait à percer les socs.
- Un **étau** était fixé à l'établi installé devant la fenêtre ouest.
- Deux **caisses à ferrer** avaient été fabriquées par F. Forrêt : une restait dans l'atelier, l'autre était sous l'auvent du travail à boeufs.
- Un **repose-pied**, fabriqué par F. Forrêt, servait pour les chevaux qui y posaient leurs pieds antérieurs (fig. 10).
- Une **petite balance** (de fabrication maison) servait à peser les fers des chevaux car l'équilibrage devait être parfait.
- Une **trousse en cuir** contenait le nécessaire pour les soins : seringue, ciseaux, épingles de couturière, coton, quelques désinfectants, une lancette pour saigner les chevaux...
- Un **seau** en fer servait à recueillir le sang des chevaux lors des saignées de printemps.
- Pour les chevaux : une **étrille**, une **tondeuse** pour la crinière, une **lame et une planchette** pour raccourcir la queue, un **fer à cautériser** (fabrication maison), une **seringue à clystère** (en métal) pour donner des lavements aux chevaux constipés (fig. 11).
- Toutes sortes d'outils : des **marteaux** de diverses tailles, des **pincés** de forge, une **masse à frapper devant**, des **brochoirs**, des **limes** ou **râpes**, des **tricoises**, un **boutoir**⁴⁴, des **étampes** pour percer les fers à chevaux, des **poinçons** à déboucher, des **tenailles**, un **rogne-pied**, des **racloirs** pour curer les sabots, des **courroies de cuir** pour maintenir les pieds des chevaux, des **cordes** pour entraver les bovins (document 7).
- Les **fers pour chevaux** étaient suspendus aux poutres par pointures décroissantes, une petite **fourche bident** servait à les décrocher.
- Les **fers pour bovins** étaient rangés dans des rayons à droite de l'entrée.
- Les **clous** de différents numéros, les **chevilles à glace** étaient rangés dans leurs cartouches sur les mêmes rayons.
- Les **plaques à souder Lafitte** étaient aussi sur ces rayons, elles permettaient une soudure à moindre température.
- Sur l'établi, outre l'étau, se trouvait un **chaleil** (fig. 14) plein d'huile utile pour les étampes, des **pots d'onguents** pour cirer les sabots des chevaux tirant tilbury ou autres belles voitures, et quelques outils déjà cités.
- Sous l'établi étaient entassés pêle-mêle : **socs**, **dents de faucheuse**, **pioches**, **versoirs**, **crochets de herses**, etc.
- Devant la fenêtre sud, au sol, était tout un bric-à-brac : **outils à réparer** (pics, pioches, bêches...) et toutes sortes de fers usés, aucun bout de fer n'était jeté, tout resservait.
- Un **devantier en cuir** (pour éviter les brûlures) était toujours à portée de main.

⁴⁴ Boutoir : outil portant un tranchant pour aplanir la sole des sabots, outil qui fut interdit car dangereux pour le teneur de pied et les jambes du cheval (fig. 13).



Fig. 12 : Muselière (ou mourâ)

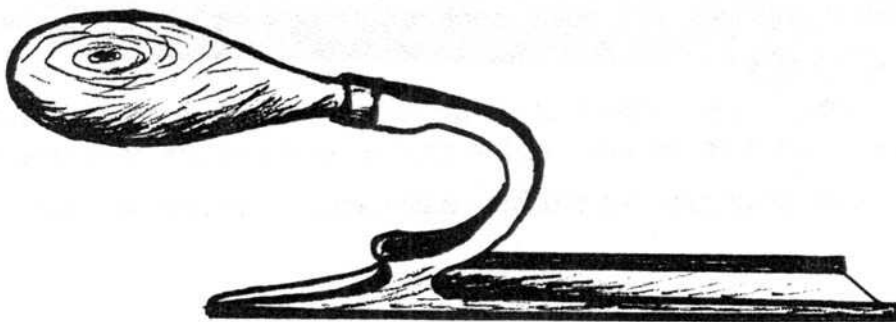


Fig. 13 : Boutoir

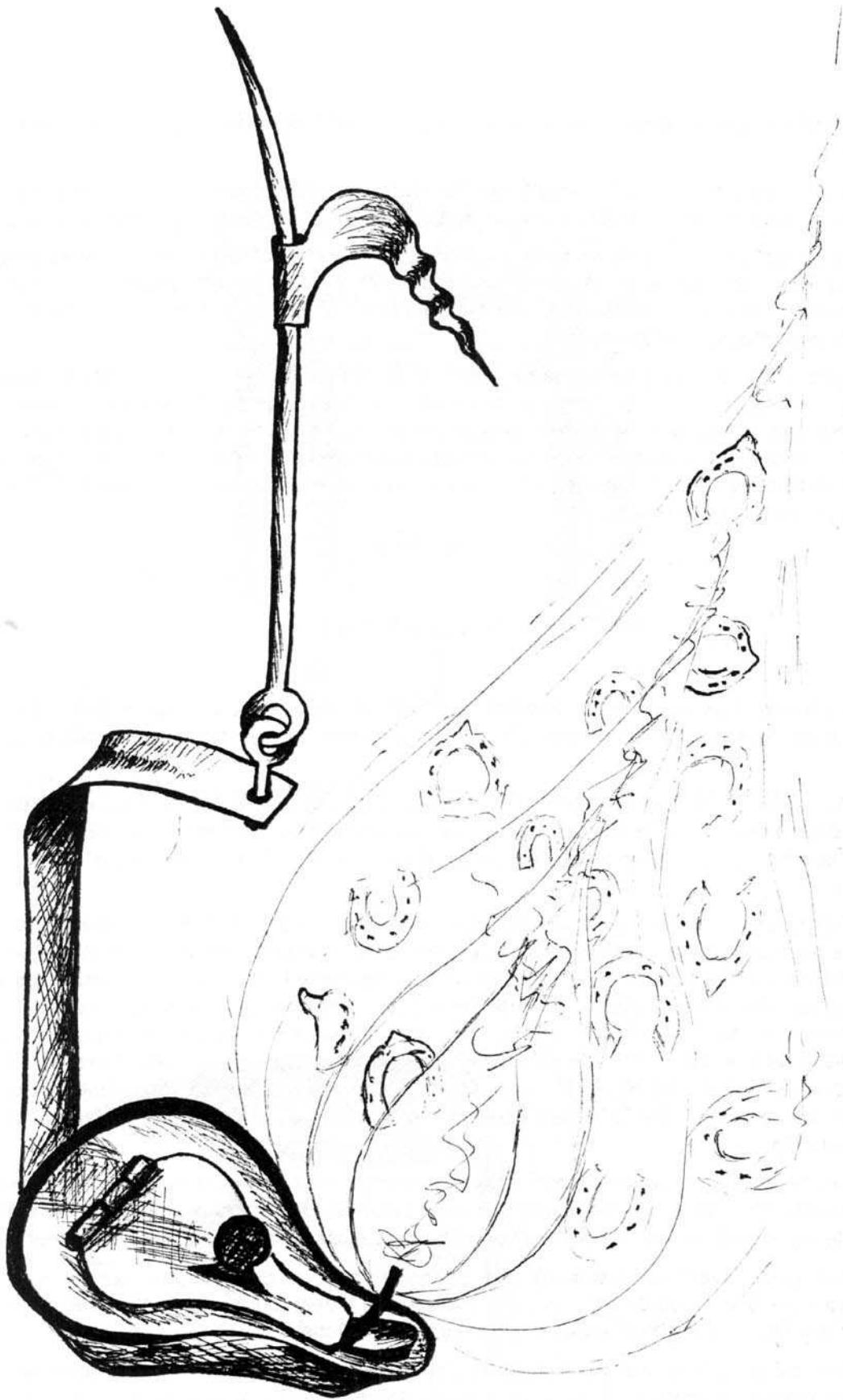


Fig. 14 : Un chaleil... (qui rêve encore)

- Du **charbon spécial-forge** était entreposé sous le soufflet entre des planches formant caisson.
- Sous la forge était entassé le **mâchefer** (résidu du charbon brûlé). Le cantonnier venait avec une brouette le récupérer pour le répandre l'hiver dans les rues verglacées du bourg.
- A une poutre était suspendu un tuyau métallique flexible enroulé qui servait à décoincer les oesophages des bovins ayant malencontreusement avalé un objet obstructif, F. Forrêt appelait ce tuyau une **épommeuse**, car les pommes étaient souvent en cause, c'était une sonde oesophagienne (document 8).
- François Forrêt notait dans un gros registre noir de 400 pages (format 19,5 X 31) les divers travaux effectués pour les clients qui payaient à l'année, ceux qui payaient comptant n'y figurent pas. Je possède le dernier registre commencé le 1^{er} janvier 1926 et s'arrêtant en 1963. Il donne une assez bonne idée du travail effectué, de la fréquence des ferrages, du rayon d'action (zones d'influence), mais non de toute la clientèle ni de la masse de travail effectué quotidiennement.

III - Le travail à boeufs

Le **travail à poteaux** est un appareil où l'on place les grands animaux ou les animaux vicieux, pour les ferrer ou les panser. Ce substantif dérive du latin populaire *tripalium* (trois pieux).

Au cours de la Première Guerre mondiale on a largement utilisé le **travail-couloir Dumas** pour dresser les chevaux américains. Le **travail-bascule Daviau** permet de présenter l'animal couché. Le **travail-bascule de Vinsot** permet de présenter l'animal dans toutes les positions.

François le maréchal avait construit lui-même son travail à ferrer les boeufs. Il était composé de quatre poteaux de chêne verticaux solidement fixés en terre par de la maçonnerie et assemblés au sommet par 4 traverses chevillées, également en chêne. Un treuil à cliquet permettait de tendre deux sangles de corde tressée pour immobiliser l'animal. Le treuil était un fût de chêne (pris dans la forêt d'Antonin Laroye, mon grand-père paternel) placé à gauche du travail, avec un trou permettant de le faire tourner avec une tige de fer. Les poteaux et les traverses avaient des boucles, à différents niveaux, pour y fixer des cordes permettant une meilleure immobilisation des animaux particulièrement rétifs et pour faciliter le ferrage des pieds avant (fig. 15).

Les pieds arrière (ferrés l'un après l'autre) étaient soulevés avec des cordes, on passait une barre de fer dessous que l'on vissait aux deux potences des poteaux arrière. Le maréchal mettait de vieux sacs de jute en coussinet entre la barre et les pieds pour amortir la douleur.

Les pieds avant étaient tenus par Suzanne, épouse de François, parfois par le propriétaire des bovins, quelquefois par un voisin (Annet Mayet toujours prêt à rendre service) puis ce fut le fils du maréchal, Fernand, qui assumait cette tâche.

Une caisse à ferrer contenait outils et clous. Des mouchettes nommées **mouralha** en patois (et mourailles dans l'inventaire de Claude Boudin) étaient suspendues à un poteau arrière. Comme ce travail était en plein air, il fut vite nécessaire de lui mettre un toit. F. Forrêt installa donc des tôles pour ce faire ; elles dépassaient largement à l'arrière pour former un auvent afin d'abriter aussi le maréchal.

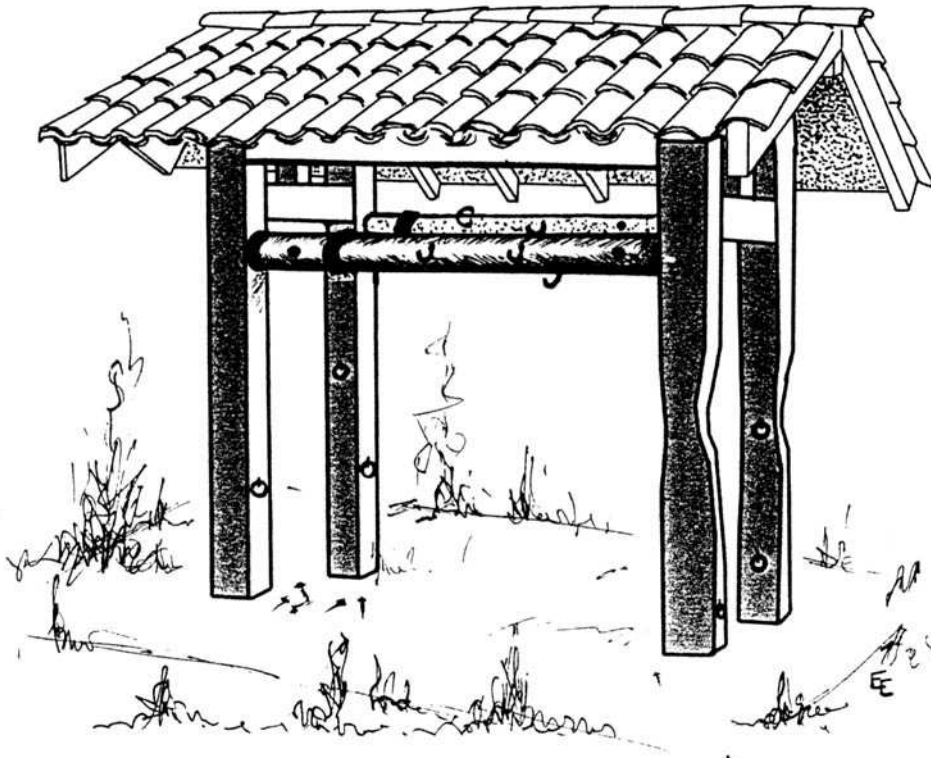


Fig. 15 : Travail à boeufs (construit en bois), Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme)

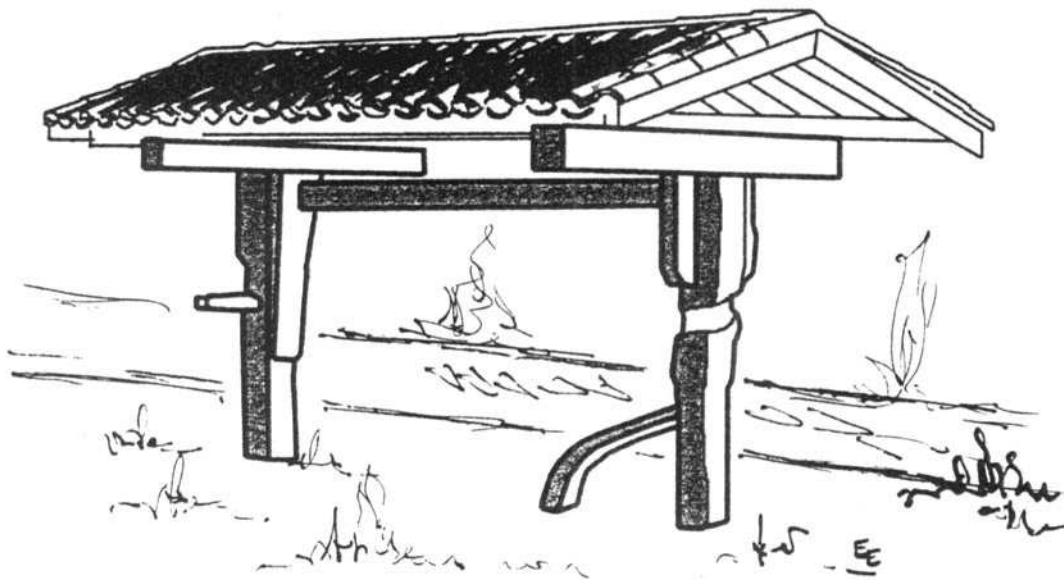


Fig. 19 : Travail à boeufs (construit en bois), Champdieu (Loire)

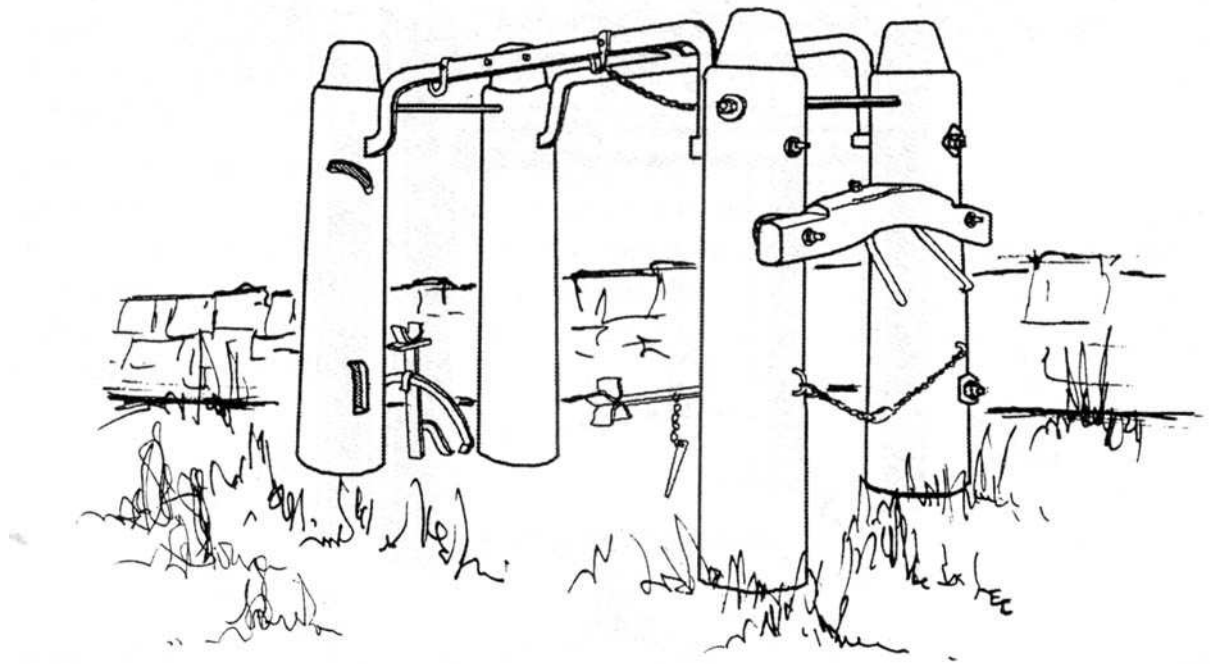


Fig. 20 : Travail à boeufs (granit), Le Villerêt-d'Apcher (Lozère)

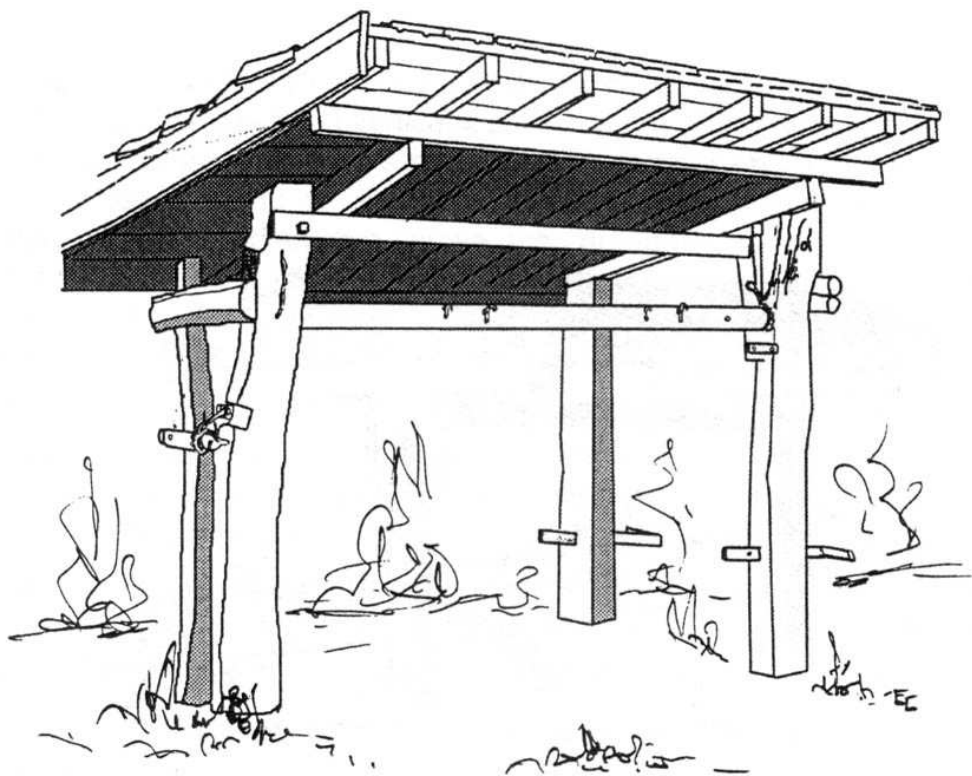
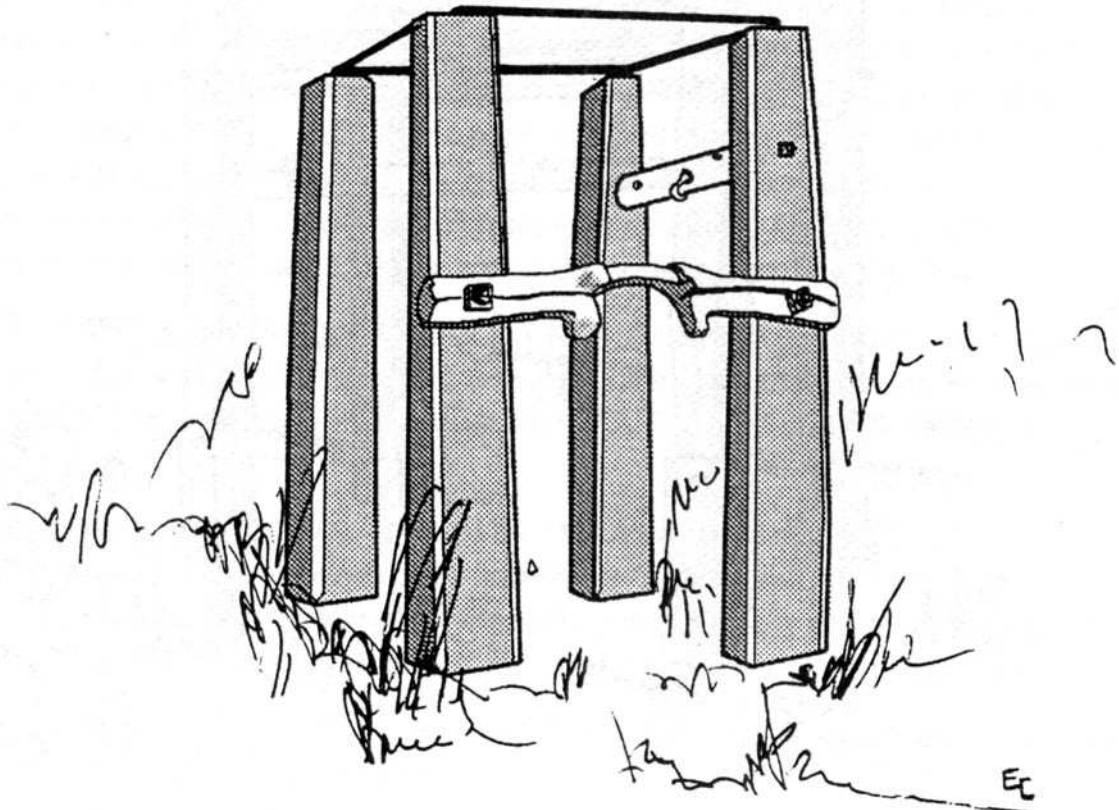
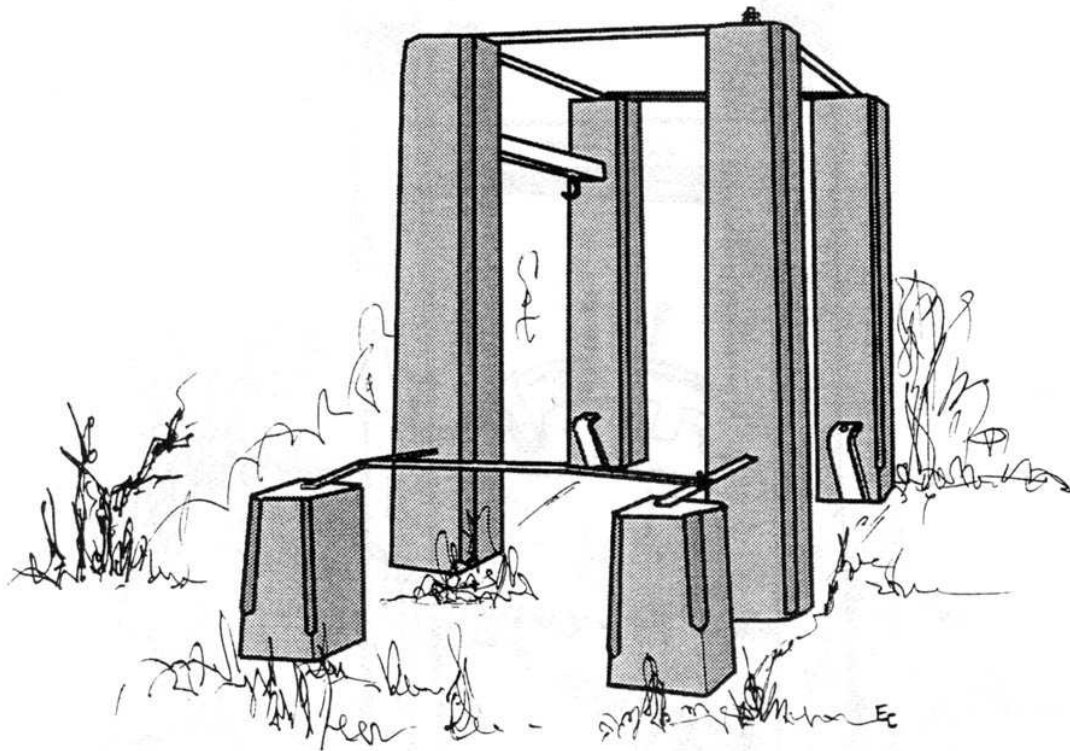


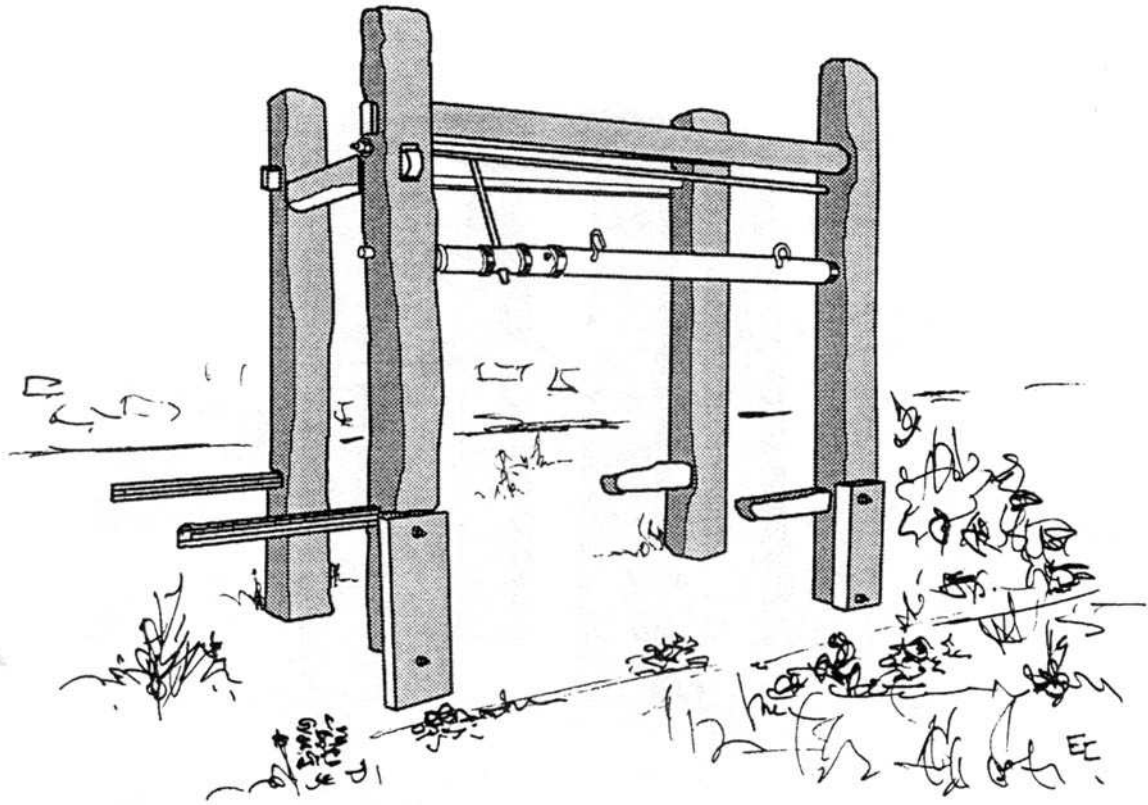
Fig. 21 : Travail à boeufs (construit en bois), Lavieu (Loire)



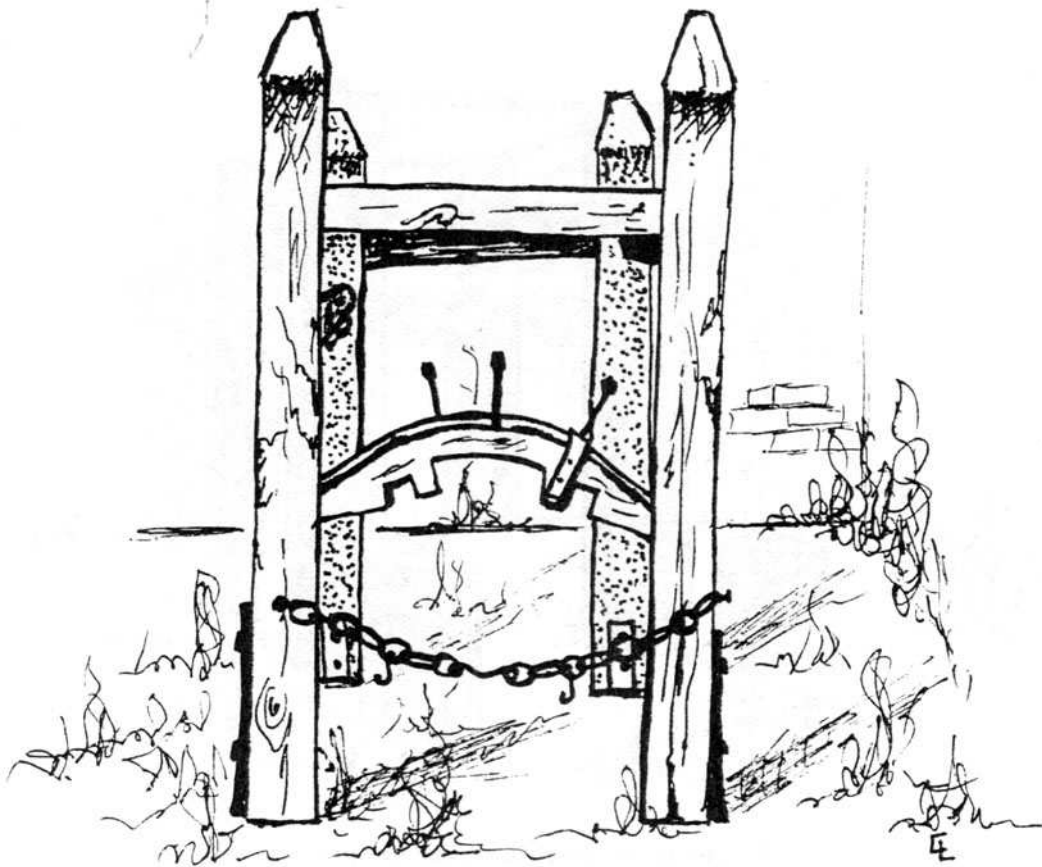
Sarrouilhet Rimeize (Lozère), granit



Le Vestit, Rimeize (Lozère), granit



Chadecol, Blesle (Haute-Loire)



Cremps, Lablenque (Lot)

Lorsque ce travail ne sert plus, la municipalité eut à cœur de le conserver comme petit patrimoine rural : elle fit enlever le toit en tôles pour le remplacer par une couverture en tuiles canal sans auvent à l'arrière. Il abrite maintenant l'ancienne pompe à bras des pompiers.

Ces travaux à boeufs sont les témoins de la besogne du maréchal. Dans le Forez, ils sont en bois (chêne le plus souvent) ; ils peuvent avoir deux poteaux (Champdieu) (fig. 19), trois poteaux (Lavieu), quatre poteaux dans la majorité des cas. Dans la Haute-Loire, la Lozère, ils peuvent être en bois mais aussi en granit. Dans ce dernier cas ce sont des oeuvres assez remarquables, indestructibles. Les poteaux sont reliés par des tiges de fer ; certains sont taillés assez grossièrement, d'autres sont brettelés avec soin avec les quatre arêtes chanfreinées comme au Vestit et à Mazeirac (Rimeize en Lozère). Au Villerêt d'Apcher (Lozère) les poteaux de granit sont cylindriques avec un tronc de cône sommital (fig. 20).

Parfois ces travaux à boeufs sont à côté du four à pain communal - autre élément du petit patrimoine rural - comme à Chaspinhac (Haute-Loire, les trois poteaux sont en béton armé), à Chadecol (commune de Blesle, Haute-Loire), à Bressolles (Haute-Loire), au Perrier (Puy-de-Dôme).

Les municipalités ont quelquefois - pas assez souvent hélas ! - conscience de la valeur de ces petits édicules et les conserve avec soin comme à Champdieu (Loire), Lavieu (Loire) où il a été transformé en abri bus (fig. 21), au Perrier (Puy-de-Dôme), à Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme). Le musée *Alice Taverner* d'Ambierle (Loire) en conserve un fort sophistiqué.

On peut aussi en voir un en bois, en très bon état, à Coubanouze (commune des Salles, Loire) qui possède encore ses sangles.

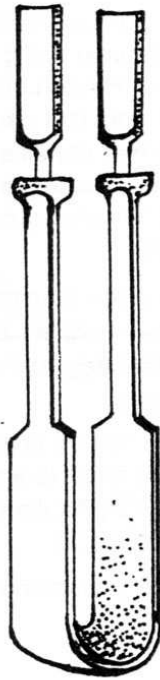


Fig. 16 : morailles

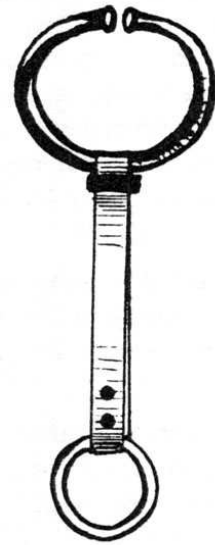


Fig. 17 : mouchettes

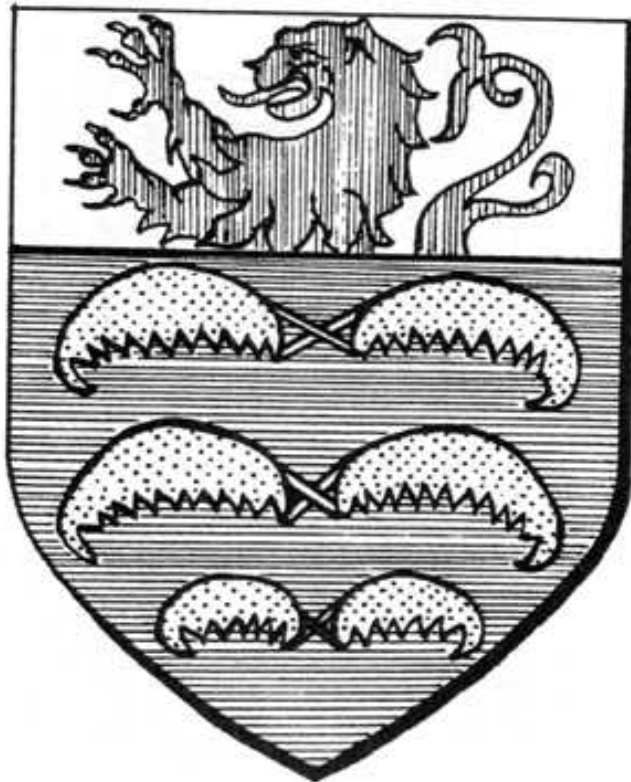


fig. 18 : broyes (armes de G. de Joinville)

Doc. 9

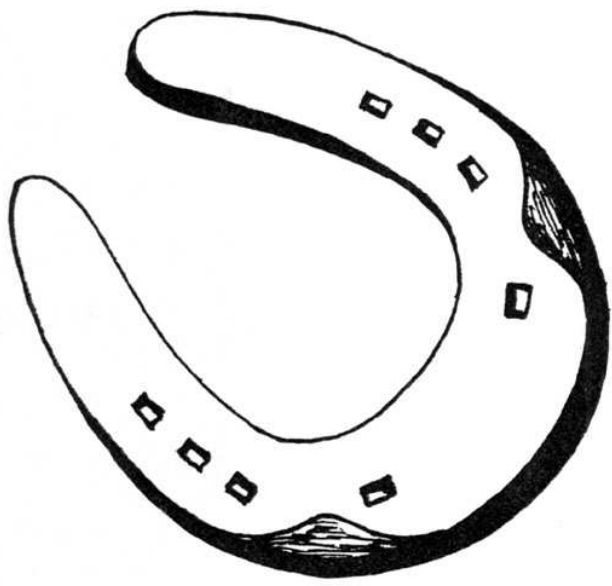
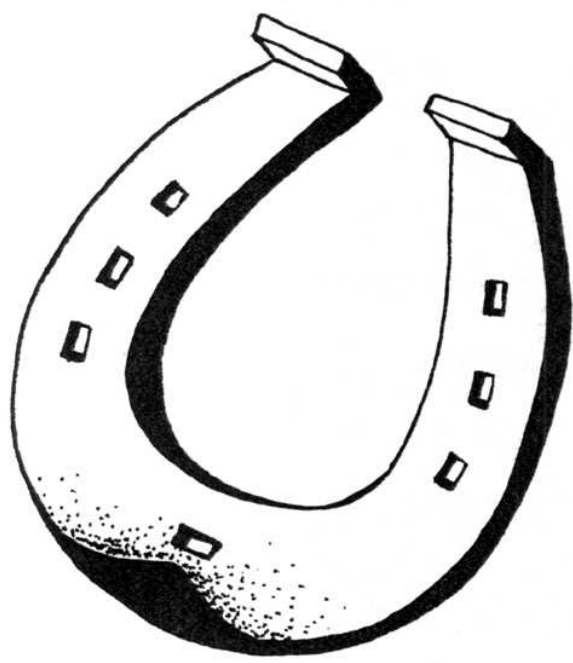
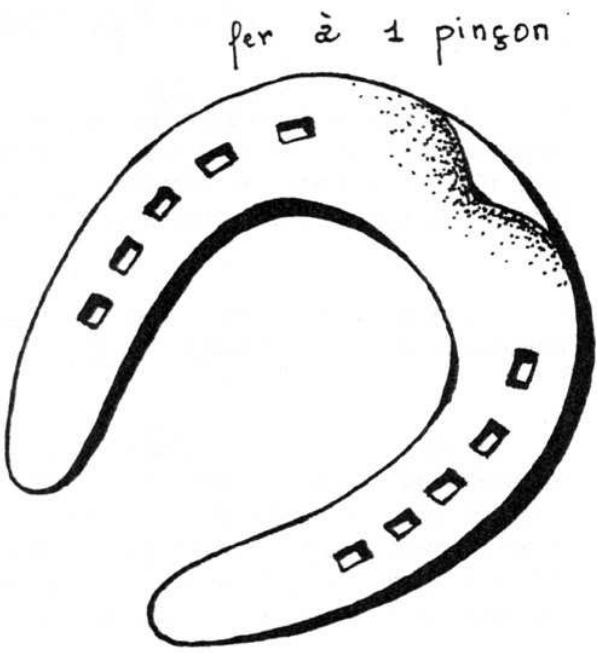
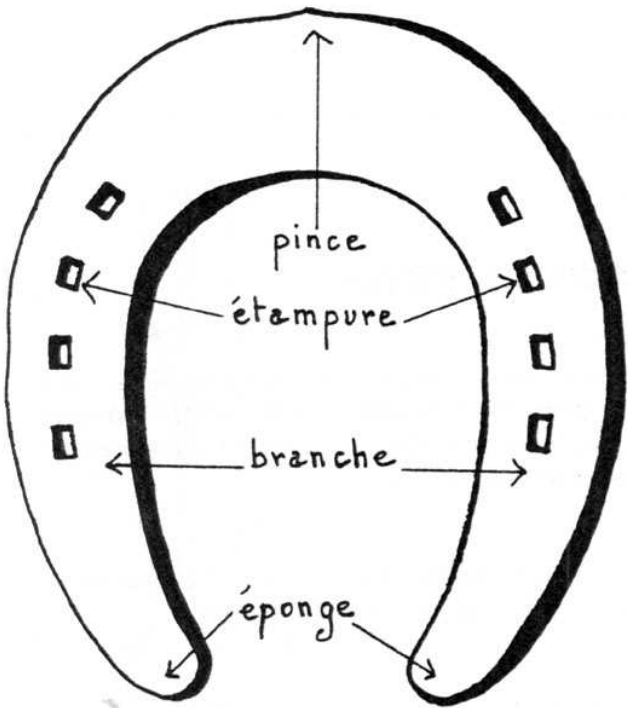
Morailles, mouchettes et broyes

Les morailles (du provençal *moralha*, *mor* : museau) sont des sortes de tenailles, avec lesquelles les maréchaux pincent les naseaux d'un cheval difficile qu'ils veulent maîtriser (fig. 16). En héraldique les morailles sont le meuble représentant l'instrument du maréchal-ferrant. Les morailles sont en général confondues avec les broyes.

Les **mouchettes** (fig. 17) sont un instrument de contention en forme de pince, servant à saisir la cloison nasale des animaux, des bovins en particulier, qu'on veut maîtriser.

Les **broyes**, en héraldique, sont une figure consistant en deux branches de fer dentelées, jointes par une charnière à l'une des extrémités. Elles symbolisent soit des pinces, soit des forces ou un instrument à broyer le chanvre. Les broyes sont aussi appelées morailles. C'est un meuble rare. Au plafond de la salle héraldique de la Diana, à Montbrison, le blason n°7 de Guillaume de Joinville porte : *d'azur à trois broyes d'or mises en face et liées de gueules, au chevet d'argent, chargé d'un lion issant de gueules* (fig. 18).

Fig . 22



fer à crampons

fer à 2 pignons

IV - Le travail de François Forrêt

A - Le ferrage des chevaux.

François Forrêt forgeait lui-même les fers des chevaux. Ils étaient pesés pour un équilibre parfait. Il en existait de plusieurs tailles selon les besoins.

Le fer à cheval était fixé à chaud. Ma grand-mère Suzanne tenait les pieds des chevaux avec une courroie de cuir, François ne tolérait personne d'autre. Ensuite ce fut son fils qui fut autorisé à le faire, vers ses dix-huit ans.

Le ferrage se faisait dans la rue, devant l'atelier, l'animal étant attaché à un anneau fixé au mur. Par mauvais temps, il se faisait dans l'atelier, entre la perceuse et l'établi. Mon grand-père considérait ce travail comme sa spécialité et son respect pour le cheval était immense.

Avant 1940, le travail ne manquait pas. Il ferrait les chevaux des artisans, des commerçants qui faisaient les tournées (bouchers, boulangers, marchand drapier, marchands de vin), des commissionnaires en couteaux qui faisaient la navette Celles-Thiers, des débardeurs de bois, du docteur, des paysans, des particuliers. Il s'agissait de chevaux de trait léger, de gros trait et de selle des communes de Celles, Palladuc, Viscomtat, Sainte-Agathe. Il en ferrait aussi certains de la Monnerie et de Saint-Rémy-sur-Durolle.

Si on le lui demandait il allait ferrer à domicile à condition qu'il y ait une forge pour chauffer les fers.

Il connaissait parfaitement les chevaux de ses clients fidèles et il était maître des dates de ferrage. Dans le bourg il allait lui-même chercher les bêtes dans l'écurie quand la date était arrivée, les propriétaires lui faisaient confiance. Les chevaux tirant calèche et ceux de selle (docteur, pharmacien, châtelain...) avaient les sabots cirés avec des onguents.

Le registre noir (signalé plus haut) donne des renseignements intéressants (en voici pris au hasard des pages) (document 10) :

- ◇ En 1926, il a ferré régulièrement les deux chevaux d'un commissionnaire en couteaux (un cheval noir et un autre nommé Baron) ce qui fait un total de 37 fers plus une livre et 35 chevilles ou crampons à glace (en décembre et janvier).
- ◇ En 1931 : 45 fers pour celui du marchand de vin, plus 1 kg de chevilles.

Les fers posés pouvaient être neufs ou relevés. Ces derniers étaient des fers qui n'avaient pas besoin d'être changé car peu usés ; ils étaient remis au même pied après chauffage dans la forge et sabot préparé.

Il ferrait les ânes (peu nombreux dans cette région) qui en général servaient à tirer de petites voitures pour livrer les produits agricoles ou une petite calèche en osier pour promener les enfants (au château de Vaulx, commune de Sainte-Agathe).

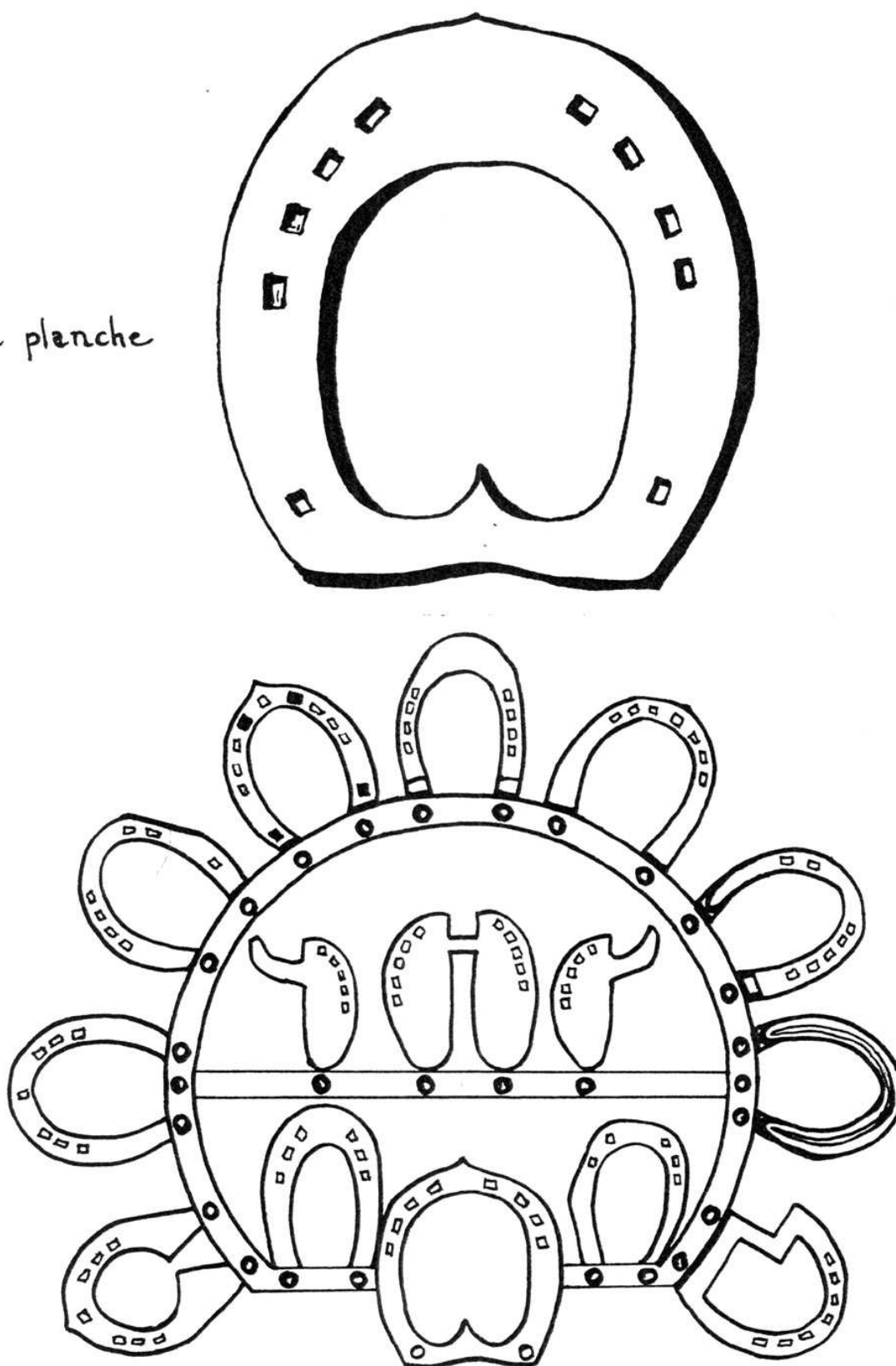
Il ferrait aussi les rares mulets de la commune et des environs.

Il utilisait plusieurs sortes de fers qu'il forgeait selon la morphologie des pieds à ferrer et selon le travail effectué par le cheval (son bouquet de Saint-Eloi compte douze fers différents). Les plus utilisés étaient (fig. 22) :

- ◇ Les fers ordinaires au nombre d'étampures variable.
- ◇ Les fers à pinçons pour les pieds arrière surtout.
- ◇ Les fers à crampons dont les extrémités des éponges sont recourbées.

Fig. 23

fer à planche



Bouquet de Saint-Eloi, réalisé par F. Forrêt (avant 1910) ; diamètre réel : 69 cm.

- ◇ Les fers à chevilles qui ont des étampures prévues pour y enfoncer les chevilles à la surface inférieure, fers pour les terrains glissants.
- ◇ Les fers à glace garnis de clous pointus qui mordent dans la glace.
- ◇ Les fers à planche dont les éponges sont réunies par une traverse (fig. 23).

Lorsque le cheval avait une déformation de la corne ou une certaine sensibilité du pied, il intercalait entre la corne et le fer un morceau de caoutchouc adapté.

Le registre noir comporte quelques noms de chevaux : *Baron* appartenant au commissionnaire qui faisait le voyage Celles-Thiers et retour une fois par semaine ; *Copin, Bijou, Charlot, Papillon, Gamin* et *Taupin* appartenant au sénateur Bérenger et *Bijou* appartenant à un fermier. Ce fut le dernier cheval encore ferré dans les années soixante.

Avant la guerre, il ferrait même le dimanche matin pendant que les propriétaires des chevaux assistaient à la messe.

Doc. 10
Monsieur Revaillet, 1926
à Sommet

Janvier	10	réparer 5 attaches de vaches	7
Février	8	4 fers à cheval blanc	14
	22	2 fers et 2 relevés cheval noir	12
Mars	14	4 fers relevés taureau	4
	22	17 fers à boeufs	34
Avril	6	2 fers à cheval blanc	7
	21	2 fers âne	4
Mai	15	4 fers cheval noir	16
	15	une course à Sommet pour un boeuf	6
Juin	12	chausser une pioche	8
	15	4 fers cheval blanc	16
	30	2 fers âne	4,50
	30	2 boîte mouchicine	7
Juillet	4	9 fers de relevés	21
Août	3	2 fers et 2 relevés cheval noir	13,50
	4	2 fers et 2 relevés cheval blanc	12
	10	une boîte de mouchicine	4,50
	10	une boîte onguent de pied	6
Septembre	2	8 fers à boeufs relevés	10
	12	2 fers et 2 relevés cheval noir	13,50
Octobre	20	4 fers cheval blanc	16
	22	réparer une charrue	18
Janvier(1927)	25	4 fers cheval noir	18
	25	24 chevilles	1,20
			271,20

B - Le ferrage des bovins.

Le ferrage se faisait dans le travail à boeufs ou à domicile si on le lui demandait.

Les fers se posent à froid.

François Forrêt achetait les fers à boeufs chez Dulac à la Monnerie. Il ne les forgeait pas lui-même car ils ne nécessitent pas l'extrême précision d'ajustement des fers à chevaux. Les fers sont vendus plats, la languette (ou pinçon) était retournée sur l'onglon, après fixation du fer, en quelques coups de marteau.

Il ferrait (selon le registre noir) les génisses, les vaches, les boeufs avec une distinction entre petits boeufs et gros boeufs, les taureaux. Les prix des fers étaient proportionnels à la peinture employée. Les fers relevés étaient évidemment moins chers.

En 1939 :

4 fers petits boeufs posés	coûtaient	13 F
4 fers gros boeufs	posés	14 F
4 fers relevés boeufs		6 F

En 1947 :

Le fer n°1	coûtait	36 F pièce
Le fer n°2		40 F
Le fer n°3		42 F
Le fer n°4		45 F
Le fer n°5		50 F
Le fer à taureau (gros)		80 F

Pour ferrer les bovins travaillant beaucoup : taureaux, boeufs et même certaines vaches il faut 8 fers par animal, un fer à chaque onglon : ceci se nomme le ferrage à plat. Pour une vache, il faut 4 fers : un à chaque onglon extérieur.

Les boeufs ou taureaux débardeurs de bois étaient ferrés toutes les trois semaines. Pour les mois d'hiver (décembre et janvier surtout) on leur posait des fers à crampons et à clous à glace (en 1953 un fer à crampons avec clous à glace valait 140 F). Ces animaux, dressés spécialement, effectuaient des débardages extrêmement pénibles dans des conditions parfois impitoyables selon la configuration du terrain et le climat (document 11).

Les animaux à ferrer arrivaient par deux, accouplés par le joug. Un seul était introduit en reculant dans le travail, l'autre accouplé se trouvait à l'extérieur, ce qui explique les traces d'usure des deux poteaux avant provoquées par le frottement des jougs.

L'animal à ferrer était maintenu par deux sangles (tendues grâce au treuil à cliquet) et des cordes attachées à diverses boucles si nécessaire.

Les boeufs de la Grimardie étaient si grands que le maréchal dut rogner la traverse reliant les poteaux avant pour qu'ils passent ! (Elle fut changée par la suite).

La plupart des bovins étaient dociles et le ferrage s'effectuait tranquillement... Mais d'autres - toujours les mêmes d'ailleurs - étaient tout à fait rétifs. Lorsque, le ferrage terminé, on détendait les sangles, l'animal se couchait et refusait de se lever. Il faut imaginer la douloureuse position de son compagnon dont le cou se trouvait tordu par le joug. Il fallait faire relever le récalcitrant : son propriétaire essayait divers moyens plus ou moins doux et, si malgré cela, il refusait toujours, grand-père allait chercher un verre de vinaigre et lui lançait le liquide sur le mufle. C'était très efficace : la bête se relevait d'un coup, furieuse. Mais on comprend bien qu'un animal ayant fait

cela une fois, recommençait à chaque ferrage, complètement stressé et traumatisé par sa première expérience, justifiant ainsi l'origine latine : le *tripalium* était un instrument de torture. J'ai le souvenir des boeufs les plus terribles, que mon grand-père voyait arriver périodiquement avec un peu d'angoisse : c'étaient deux bêtes d'une puissance inouïe qui venaient d'un hameau éloigné dans la montagne. A la fin le plus rétif résistait même au vinaigre ! J'étais à la fois effrayée et fascinée par ce spectacle, je ne l'aurais manqué pour rien au monde... (qui pourrait dire pourquoi ?)

Beaucoup d'attelages venaient du bourg ou des hameaux voisins (Dauge, Martignat, la petite Brugière, Chassanges...) mais certains de loin, de très loin (la Planche, la Vachie, la Vacherie, l'Obstancie, la Grimardie, Vaulx, Frissonnet, Pouzet, Sannajust, Chabany, les Sarraix, Chailas, Rambaud, le Pommier, Sommet...).

Les attelages venant de Chabany mettaient la journée pour faire le voyage aller et retour et le ferrage. Leur maître déjeunait chez nous et portait toujours des cadeaux de remerciements : paniers d'airelles, fromages, saucissons ou jambon. Comment peut-on imaginer cette vie au pas lent des boeufs, à notre époque de vitesse ?

Certains paysans trayaient une vache pour offrir un pichet de lait à ma mère... heureux temps...

Doc. 11

*M. P. , débardeur de bois
(pour toute l'année 1949)*

Fers à crampons (terrains glissants) :	17 (en janvier)
Fers ordinaires :	147
Chaîne neuve (forgée par F. Forrêt) :	1 (longueur 6 m)
Mailles de chaîne :	33
Crochets :	4
"Crognons" de buffle 7 rangs :	6
Coins :	4
Boucles :	1
Ferrures de char :	6

Réparations diverses : 1 porte-coutre, 1 brabant.

Produits : 1 litre mouchicine, 1 boîte graisse pour char.

Remarques : M. P. a fourni le fer pour 2 coins et 6 ferrures.

1 fer à crampons valait	100 F
1 fer ordinaire	90 F
1 maille de chaîne	25 F
1 crochet	80 F
1 chaîne (6 m)	2700 F
1 crognon de buffle	1500 F

Le "crognon" est une boucle en cuir fixée au joug dans laquelle passe le timon, il y en a 2 par joug ; à Celles le terme dialectal est *lou cordjô*.

C - Réparations.

François le maréchal effectuait toutes sortes de réparations en utilisant du fer usé. Il ne jetait rien, tout était gardé dans l'atelier en un pittoresque bric-à-brac, ou dehors de l'autre côté de la rue.

Les tâches principales consistaient à :

- ◇ Redresser ou dresser : arbres, essieux, manivelles, barres d'attelage...
- ◇ Souder : brides, essieux, cornières...
- ◇ Battre : socs divers de brabant, charrue, araire...
- ◇ Ferrer : tous les jougs.
- ◇ Pointer : socs divers, pioches, burins, haches, ciseaux, couteaux de charrue...
- ◇ Chausser ou aciérer : toutes sortes de pioches, pelles, pics de couteliers, dents, socs, versoirs, couteaux...

Grâce à ces différentes actions il réparait ce qu'on lui amenait et le travail ne manquait pas :

- ◇ Matériel agricole : araires, charrues, brabants, herses, cultivateurs, tarares, faucheuses, lieuses, "brabannettes", extirpateurs, chars, tombereaux...
- ◇ Outils : râteaux, pelles, pioches (piémontaises, binettes, "fessoul", à genêts), fourches, bêches, "goyà" ou serpes...
- ◇ Ustensiles : marmites, chaudrons à cochons, chaudières...
- ◇ Divers : fourneaux, portails, fontaines, loquets, poêles, timons, brancards, chaînes, palonniers, harnais, colliers, jougs...
- ◇ Voitures à chevaux : calèches, cabriolets, tilburys, limonnières...

L'aciérage consistait à recharger en acier la pointe des araires, tous les socs, les versoirs, les coutres (que François Forrêt appelait "couteaux"), les pioches, les pics... usés par le travail. Le maréchal utilisait de l'acier à recharger, deux fusions étaient nécessaires pour une bonne soudure. L'emploi des plaques Lafitte permettait d'abaisser la température.

D - Fabrication.

Avec du fer de récupération il fabriquait toutes sortes d'outils, de pièces, d'objets... Son stock de vieux fers était important car il ne jetait rien. Il entassait vieilles faux, bandages de roues, vieux socs, fers de chevaux et de bovins usés, boucles, dents de faucheuses...

Faire la liste de ses productions serait fastidieux, je ne citerai que les plus courantes :

- ◇ Des coins (à fendre le bois) en grande quantité,
- ◇ Des chaînes pour les paysans, les débardeurs de bois...
- ◇ Des crochets de toutes tailles,
- ◇ Des socs de charrues, brabants, araires...
- ◇ Des ferrures diverses pour limoniers, tombereaux, chars...
- ◇ Des **taladuires**, goupilles pour accrocher le timon au joug,
- ◇ Des outils : pioches diverses, pics pour émouleurs, bêches, burins, manivelles, petites pioches pour enfants...
- ◇ Des boucles et anneaux : **morlà** pour les manches, **armillon**, boucles et leurs pattes pour fixer aux murs ou dans le bois, heurtoirs, anneaux de faux...

- ◇ Des objets divers suivant les commandes : loquets, gonds, grilles d'égoût, grilles de fontaines, hottes de cheminées, serrures, porte-plaque pour cimetière, tringles et pattes pour escaliers, trépieds...
- ◇ Des clés de Saint-André pour les vieilles maisons.

Pendant la guerre de 1939-1945 le fer était rare et les besoins importants pour les réparations, aussi il arrivait que les clients fournissent le fer s'ils en avaient chez eux.

Ce qu'il préférait c'était le forgeage des fers de chevaux, en somme il chaussait sur mesure sa clientèle d'équidés. Le travail du forgeron peut se comparer à celui du verrier : de la lumière orange du feu naît un objet comme par une sorte de magie.

Le tintement du marteau sur l'enclume emplissait tout le village, tous les jours, et il cadencait la vie du quartier. Pour ses fabrications le maréchal avait besoin d'un frappeur-devant qui tapait en alternance avec lui sur le fer rougi ; une parfaite synchronisation était nécessaire. Ma grand-mère Suzanne, la mère Richard fut son frappeur-devant jusque vers 1934. Quand il avait besoin d'elle - pour tenir les pieds d'un cheval ou pour frapper devant - il l'appelait par des coups de marteau spéciaux sur l'enclume. A partir de 1934 ce fut Fernand qui prit la relève. Ce travail, si pénible pour une femme, n'empêcha pas qu'elle vécut jusqu'à 86 ans !

Avec les progrès de l'industrialisation, il devint plus économique d'acheter les objets tout faits. A partir de 1955 il acheta ses clous et ses fers à chevaux à Thiers chez Belin-Bondal, ensuite à une maison de Saint-Etienne, enfin aux Etablissements Melroux de Saint-Gérard-le-Puy (Allier) chez qui il achetait aussi de l'acier, des socs de charrues et brabants, des lames de faucheuses, des dents de herses, etc.

Mon grand-père aimait être à l'aise pour travailler. Pour frapper le marteau sur l'enclume il fallait que son épaule droite soit très dégagée, que rien ne la gêne en aucune manière, aussi exigeait-il des chemises spéciales à petit col officier et à patte de boutonage sur l'épaule droite (elles ne se boutonnaient pas devant comme les chemises dites normales). Pour travailler à l'enclume, il déboutonnait l'épaule et ainsi rien ne gênait l'ampleur du mouvement. Ces chemises spéciales, très bouffantes sur le buste, étaient faites sur mesure par la mère du sabotier, Mme Thévenet, qui confectionnait aussi les pantalons du petit Fernand. Elle glissait toujours dans une poche une piécette de quelques centimes qui faisait la joie de l'enfant.

E - Affûtage.

Il fallait redonner du mordant aux socs, aux faux, aux dents de faucheuses, aux bêches, aux pics, aux burins, etc.

Jamais il n'affûta de couteaux de table ou fermants, en pays thiernois c'était la spécialité du coutelier voisin (Antonin). A chacun son métier !

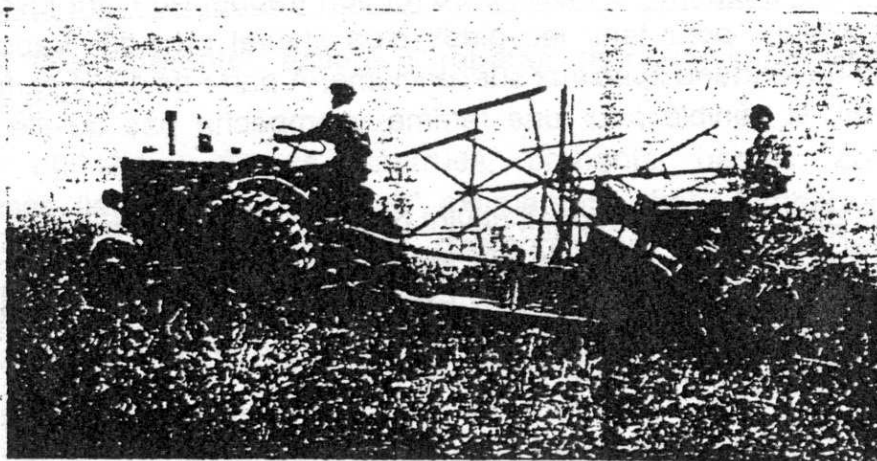
F - Soins divers.

Il s'occupait du toiletage des chevaux de trait léger et de selle : robe, crinière, queue, sabots cirés à l'onguent. Il raccourcissait la queue : il mettait une planchette dessous et tranchait d'un coup sec avec une lame bien affûtée. Ensuite il cautérisait avec un fer de fabrication maison.

AMOUROUX

FRERES

S. A. capital 21.000.000 fondée en 1873



**MOISSONNEUSES-LIEUSES
FAUCHEUSES**

RATEAUX ET FANEUSES

« TOUT ACIER » garanties 10 ans
et bénéficiant de 3/4 de siècle d'expérience

1586 agents en France

Succursales à :

● **PARIS - LYON - NANTES - ANGOULEME** ●

Paysans de la Loire
(Almanach 1949)

Au printemps, il saignait les chevaux trop puissants, au cou, avec une lancette. Le sang était recueilli dans un seau ; quand il jugeait la quantité suffisante, il arrêtait l'hémorragie avec une épingle de couturière qui maintenait les deux lèvres de la veine soudées (il avait appris cette méthode en 1914-1918).

Les paysans faisaient appel à lui pour soigner les animaux malades ou accidentés. S'il pensait être capable de le faire il entreprenait les soins, sinon il conseillait de s'adresser au vétérinaire (le plus proche était à Thiers).

Il soignait les abcès des sabots, les crapauds⁴⁵, les blessures, certaines affections ; il assistait les mises-bas difficiles ; il faisait les piqûres ordonnées par le vétérinaire.

Dans le registre noir sont notés les soins, sans précision de leur nature, pour les clients payant à l'année seulement, ce qui donne des renseignements très imparfaits. Après enquête, il semble que les soins les plus fréquents étaient donnés pour les abcès des sabots et les blessures diverses.

Selon le registre, on constate un nombre variable de pansements suivant les années. Voici quelques exemples :

- ◇ En 1926 : 14 pansements,
- ◇ En 1927 : 16
- ◇ En 1929 : 6 (seulement)
- ◇ En 1931 : 18
- ◇ En 1945 : 10
- ◇ En 1951 : 18

Les soins étaient faits au travail à boeufs, dans la rue ou dans l'atelier si l'animal pouvait se déplacer, sinon le maréchal allait à domicile, toujours à pied quelle que soit la distance. Il n'avait pas de moyen de locomotion et refusait que l'on vienne le chercher en voiture. Je pense qu'il adorait la marche et la nature ; il passait d'ailleurs ses instants de loisirs par monts et par vaux, arpentant de son pas très rapide chemins et forêts, prés et landes, à la recherche du cresson de fontaine, des fruits sauvages (sureau, noisettes, mûres, prunelles, framboises, merises, myrtilles, etc.), des pissenlits, des doucettes, des châtaignes, des noix...

J'ai relevé des déplacements (distances par les coursières) :

- ◇ A Sommet pour un boeuf (4,5 km),
- ◇ A Chailas pour un taureau, trois fois (6 km),
- ◇ A Chantelauze pour un cheval les 17, 19 et 21 avril 1940. Le 24 du même mois le pansement fut fait à l'atelier ce qui prouve que l'animal allait mieux. En mai il était guéri (5 km).
- ◇ Dans le bourg de Celles pour le cheval du marchand-drapier les 5, 6 et 7 septembre 1940.

En guise d'exemples, voici deux interventions qui ont le plus marqué la famille :

1 - Un paysan, par inadvertance, creva l'oeil d'une de ses vaches d'un coup de fourche. Le maréchal ne put sauver l'oeil crevé mais l'infection fut avortée. La vache vécut avec un seul oeil le reste de ses jours.

2 - Régulièrement une épicerie en gros de Thiers (Rochard) livrait des marchandises à un magasin de Celles, sis place du Palais. La voiture était tirée par deux chevaux. Or un jour, l'un des

⁴⁵ Crapaud : maladie du pied des chevaux, ânes ou mulets, caractérisée par une inflammation chronique hypertrophique, appelée la pododermatite végétante en termes vétérinaires.

chevaux arriva au bourg tout en sueur et à bout de forces. On manda François le maréchal qui exerçait tout près (ceci se passait avant 1922). Devant l'état de l'animal, il proposa de le garder en pension pour le soigner, ce qui fut accepté. Il le logea dans une grange, située en face de son atelier, que lui prêta un voisin. Il installa un système de sangles et de poulies pour le lever. Plusieurs fois par jour et par nuit il allait le soigner, le tenir propre, lui donner à boire, lui parler... Il devint son *Incitatus*⁴⁶... ou presque ! Il le garda environ trois semaines au bout desquelles la brave bête, guérie, put regagner Thiers. Il fut conseillé à son propriétaire de lui confier désormais un travail moins pénible (La route Thiers-Celles est en constante montée avec une dénivellation de 300 m environ sur 12 km).

Les produits pour les soins ne sont pas précisés dans le registre sauf en cas de vente. On peut cependant citer :

- ◇ Le crésyl, antiseptique et antiputride.
- ◇ L'eau de Javel pour désinfecter les sabots.
- ◇ Le sulfate de cuivre, antiseptique.
- ◇ L'essence de térébenthine, topique révulsif.
- ◇ Le crayon de nitrate d'argent, cicatrisant.
- ◇ Un onguent vésicatoire, affections pulmonaires.

Cette liste est totalement incomplète, le maréchal notait souvent : médicaments (pour cheval ou pour bovins) sans les nommer. Préparait-il lui-même quelques potions ou pommades ? Je l'ignore. Où se procurait-il les produits ? : à la pharmacie du bourg (peut-être aussi chez M. Georgeon, pharmacien à Lezoux où il achetait la mouchicine ?).

Je terminerai ce chapitre des soins par une anecdote amusante : lors de soins à un cheval à domicile, il réquisitionna tous les manches à balai de la ferme pour confectionner un carcan afin que le cheval ne lèche pas la pommade qui lui avait été appliquée.

G - Ventes et reventes.

Le maréchal vendait les nombreux outils, pièces ou objets forgés par ses soins et cités plus haut (§ D).

Avec les progrès techniques il fallut moderniser les méthodes pour continuer à vivre de ce métier.

A la forge on revendait donc des produits achetés à des grossistes (St-Etienne, Etablissements Melroux dans l'Allier, Comptoir du matériel à Clermont-Ferrand).

Enfin François Forrêt devint concessionnaire, pour la région, des machines agricoles Amouroux Frères. Il vendit beaucoup de faucheuses de cette marque.

On peut citer les ventes les plus courantes :

- ◇ Machines agricoles neuves : araires, charrues, brabant, brabannettes, cultivateurs, herse, lieuses, faucheuses, tarares, extirpateurs, motofaucheuses...
- ◇ Machines agricoles d'occasion, réparées à la forge.
- ◇ Outils : fourches, bèches, faux, haches, pioches...
- ◇ Charbon pour forges portatives.
- ◇ Petit matériel : clous, boulons, rivets, fers à boeufs, fer pour clôture, patins de freins pour voitures à cheval, ressorts, socs, coutres, dents...

⁴⁶ Incitatus : cheval de Caligula (12-41) successeur de Tibère, empereur romain qui, devenu fou, nomma son cheval consul et le fit manger à sa table tant il l'aimait.

- ◇ Corderie : ficelle pour lieuse, cordes, cordeaux.
- ◇ Médicaments : essence de térébenthine, crayon de nitrate d'argent, onguent pour pied, onguent vésicatoire, d'autres non précisés.
- ◇ Produits de graissage : huile agricole, boîtes de graisse jaune, boîtes de graisse rose.
- ◇ Produits antiparasites : poudre "Perrinox-eau" contre les doryphores et bidons de mouchicine ; ce fut d'abord la mouchicine Georgeon (Lezoux) puis la mouchicine Saint-Antoine et dans les dernières années la mouchicine Perrin.

Les quantités de mouchicine vendues, en juin, juillet et août, sont impressionnantes. Toute la rue, tout le bourg, toute la campagne étaient auréolés de cette odeur chimico-balsamique. Le produit brun foncé était passé le plus souvent avec une plume de volaille. Les bovins se trouvaient ainsi ornés d'arabesques plus ou moins artistiques.

V - Zones d'influence

A - Approvisionnement.

Les divers représentants de passage, les habitudes, la commodité et la qualité des produits déterminaient le choix des établissements d'approvisionnement :

- ◇ Celles : à la pharmacie Chevalérias : remèdes pour animaux.
- ◇ La Monnerie : chez Brosson pour le charbon de forge ; chez Dulac pour les fers de bovins.
- ◇ Thiers :chez Belin-Boudal : tous les clous, boulons, rivets, fers à chevaux des années 60.
- ◇ Lezoux : chez Georgeon pharmacien, mouchicine élaborée par le pharmacien lui-même.
- ◇ Clermont-Ferrand : Comptoir du matériel, motofaucheuses.
- ◇ Saint-Etienne : acier, socs, versoirs, coutres...
- ◇ Saint-Gérard-le-Puy (03) : acier, socs, versoirs, charrues, herses, ficelle, cordes...
- ◇ Toulouse (31) : faucheuses chez Amouroux frères (Georges et Abdon)

Les faucheuses Amouroux arrivaient en gare de La Monnerie. Il fallait aller les chercher avec un attelage de boeufs. Le maréchal finissait de les monter dans son atelier.

B - Prestations

La clientèle s'étendait sur huit communes, cela ne signifie pas que les communes voisines n'avaient pas de maréchal, simplement certains choisissaient de venir à Celles pour des raisons personnelles variées (commodité, à l'occasion de livraison, disponibilité du maréchal, compétences, achats groupés, distance, habitude, etc.) : communes de Celles-sur-Durolle (plus de 70 hameaux), Palladuc, de La Monnerie, de Thiers, de Sainte-Agathe, de Viscomtat, de Vodable-Montagne, de Saint-Rémy-sur-Durolle.

VI - Conclusion

Tel fut le travail de François le maréchal, l'un des artisans les plus importants de la communauté villageoise de Celles durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Bien sûr il ne fut - et ne sera jamais - aussi célèbre que le forgeron de Gretna-Green en Ecosse⁴⁷, son but n'était pas de passer à la postérité mais plus simplement d'exécuter ses divers travaux avec soin, précision, habileté et honnêteté. Aujourd'hui son atelier est vide et sert de garage, mais par bonheur son travail à boeufs est encore là en un témoignage que nous espérons durable.

Certaines forges sont encore intactes comme à Champdieu (J. M. Robert), à Fournols près d'Ambert (R. Dailloux), à Courpière (L. Mayoux).

Le métier intéresse les journalistes qui l'évoquent en un article sobre accompagné d'un cliché : par exemple dans la *Gazette de Thiers* du 6 juin 1996, dans *la Montagne* du 27 avril 1997.

Des forges sont rallumées pour les enfants des écoles qui veulent constituer un dossier d'études comme à Champdieu en décembre 1993. Des maréchaux vont aussi dans les cours d'écoles pour faire une démonstration de ferrage de chevaux comme au groupe scolaire de Courpière à la fin de mai 1996 où le maréchal a apporté tout son matériel : forge portative, caisse à ferrer et outils.

Chaque année, pour la fête de la Fourme à Montbrison, deux maréchaux ferment des chevaux devant le jardin d'Allard parmi d'autres artisans, et leur stand est un de ceux qui a le plus de succès.

Au musée d'Assier à Feurs, jusqu'au mois de décembre 1997, on peut voir une exposition consacrée au "Forez de Marguerite Gonon" où sont reconstitués les ateliers du maréchal-ferrant et du forgeron.

Au musée Alice-Taverne d'Ambierle sont visibles en permanence un très beau travail à boeufs en bois, une enclume, une caisse à ferrer et divers outils. A Olliergues (63), au musée des vieux métiers, est reconstitué un atelier de forgeron.

Le métier de maréchal ne fait-il plus partie que du patrimoine ou a-t-il encore un avenir ? Si avenir il y a, ce ne peut être que dans le ferrage des chevaux et dans les travaux d'art. La pratique de plus en plus importante des sports équestres maintient une certaine activité, bien que certains propriétaires ferment eux-mêmes leurs chevaux, mais il s'agit d'un ferrage à l'anglaise, c'est-à-dire un ferrage à froid sans teneur de pied (celui qui pose le fer tient lui-même le pied).

Les haras nationaux ou privés, les centres équestres ont besoin de maréchaux très qualifiés pour un ajustage de précision à chaud des fers car comme dit le proverbe :

cent chevaux, cent défauts

Dorénavant pour être maréchal-ferrant il faudra un diplôme spécifique attestant des réelles capacités de l'artisan. Des alliages nouveaux permettent l'élaboration de fers plus légers, plus confortables pour le cheval. C'est le cas des fers au polyuréthane. Les chevaux aussi ont leurs orfèvres en chaussures, *hipposandaliers* de luxe à la portée de tous...

⁴⁷ Gretna-Green : premier village d'Ecosse que l'on trouve sur la route de Londres à Edimbourg. Selon la loi écossaise, au XVIII^e siècle, les mariages pouvaient y être célébrés sans aucune formalité par des personnes plus ou moins qualifiées. Le forgeron scella de nombreuses unions dans son atelier d'où sa célébrité. La loi changea en 1856.

Le métier, édulcoré par les progrès techniques, ne nécessite plus une importante musculature pour les travaux de force (forgeage, aciérage...) ainsi il devient plus accessible aux femmes : en 1996, la presse régionale a signalé une jeune fille en apprentissage chez un maréchal-ferrant du Puy-de-Dôme.

Il m'est agréable - à moi, petite-fille de François le maréchal et de Suzanne son frappeur-devant - de penser que le métier pourrait être pérennisé grâce à la ténacité alliée à la douceur, à la rigueur alliée à la sensibilité (une main de fer dans un gant de velours) et "aux doigts de fée" des femmes !

Ceci est mon hommage à François, Suzanne et Fernand, mais aussi à tous les maréchaux du Forez, d'Auvergne, de France et de Navarre...

Mai 1997

Je remercie toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de me fournir des documents ou qui m'ont aidée pour cet hommage au maréchal et en particulier : Edouard Crozier, Marie Grange, Noël Gardon, Mireille Busseuil, Georges Villeneuve, Marius Perret et Jean Dubourgnon.



Table

Introduction	3
Première partie :	
I - De l'ancienneté des métiers de forgeron et maréchal-ferrant (Archéologie et histoire)	
A - Premier âge du fer	5
B - Second âge du fer	5
C - Période gallo-romaine	7
D - Moyen Age	9
E - De 1500 à nos jours	13
II - Linguistique	17
III - Toponymie	19
IV - Mythologie et arts	21
Deuxième partie :	
I - Les Forrêt à Celles-sur-Durolle	27
II - Atelier et outillage	31
III - Le travail à boeufs	38
IV - Le travail de François Forrêt	47
A - Le ferrage des chevaux	47
B - Le ferrage des bovins	50
C - Réparations	52
D - Fabrication	52
E - Affûtage	53
F - Soins divers	53
G - Vente et reventes	56
V - Zones d'influence	57
Conclusion	58

Encadrés

• Saint Eloi	8
• Inventaire des biens de feu Claude Boudin (11 mars 1792)	14
• Chanson : <i>Le maréchal Ferrant</i> (F.A. Philidor, Quétant et Anseaume)	18
• Chanson : <i>Le forgeron</i> (Claude Augé)	20
• Forgerons et maréchaux-ferrants en 1889	23
• Les derniers maréchaux de quelques communes	24
• Tableau généalogique : les Forrêt de Celles-sur-Durolle	26
• Relevés cadastraux	28-29
• Catalogue Manufrance (1948 et 1953)	32-33
• Morailles, mouchettes et broyes	45
• Compte de Monsieur Revaillet, à Sommet (1926)	49
• Compte de M. P., débardeur de bois (1949)	51

Ce cahier est un supplément de *Village de Forez* n° 71-72

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : Philippe Pouzols, André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Pierre-Michel Therrat

Dépôt légal : quatrième trimestre 1997.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.